



Rapport
administratif
Exercice
2022



Commune de
Collex-Bossy

Rapport
administratif
Exercice
2022



Commune de
Collex-Bossy

Table des matières

- 3 → Avant-propos
- 6 → La commune en bref
- 7 → Exécutif
- 10 → Conseil municipal
- 14 → Groupements intercommunaux
- 19 → Administration communale
- 20 → Petite enfance
- 25 → École et parascolaire
- 28 → Jeunesse
- 29 → Aînés
- 30 → Cohésion sociale
- 33 → Manifestations communales
- 36 → Activités culturelles
- 38 → Sécurité
- 42 → Aménagement du territoire
- 43 → Environnement et transition écologique
- 44 → Déchets
- 46 → Mobilité
- 47 → Routes et emplacements communaux
- 48 → Bâtiments du patrimoine administratif
- 49 → Infrastructures sportives et places de jeux
- 51 → Finances
- 54 → Patrimoine financier communal
- 55 → Participation dans diverses sociétés
- 56 → Information
- 57 → Prestations délivrées
- 58 → Renseignements pratiques
- 63 → Sociétés locales

Nous attendions l'année 2022 comme une année qui permettrait de repartir d'un pied allègre et de sortir la tête du brouillard de la Covid pour retrouver nos pères d'avant.

Malheureusement, les crises se sont succédées et une chape de morosité a pesé sur nos épaules. À l'est de l'Europe on détruit un territoire et une population, en Méditerranée on se noie dans l'indifférence. En Suisse dès la fin du printemps on a commencé à nous parler de pénurie d'énergie pour l'hiver à venir et la canicule estivale a été catastrophique pour nos glaciers et nos terres agricoles assoiffées.

Plus localement, à Collex-Bossy, à l'automne 2022, nous avons vécu une crise institutionnelle qui a provoqué la démission de mon adjoint Bernard Fracheboud.

Passer outre, trouver la force de rebondir, chercher du sens à cette mission que nous avons choisi pour le bien de notre commune de Collex-Bossy... comment stabiliser notre boussole.

Pourtant, nous avons des sujets de réjouissances et de succès à afficher. Nous sommes forts, résolus et nous portons une vision d'un Collex-Bossy prospère et riche de ses valeurs humaines et techniques. Nous pouvons nous appuyer sur un personnel communal, qu'il soit au bureau, dans les bâtiments ou sur le terrain, qui ne ménage pas ses efforts pour participer à l'effort collectif de la création de valeur et de bien-être. C'est une richesse que nous devons savoir valoriser et soigner.

Notre politique de cohésion sociale se met en place. Nos jeunes adultes et nos adolescents sont en bonne voie pour disposer d'un local autogéré. L'encadrement de nos seniors que ce soit pour la lutte contre l'isolement, le soutien administratif et l'organisation régulière de sorties diverses et variées trouve son rythme de croisière. Le Conseil municipal a accepté la demande de l'Exécutif consistant à mettre à disposition d'une famille de réfugiés ukrainiens le nouveau logement créé dans le bâtiment de l'ancienne poste. Geste simple mais au combien humain pour une petite commune comme la nôtre.

Les manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou populaires, rythment la cadence de l'année

qui s'écoule. En moyenne, Collex-Bossy compte une quarantaine de manifestations par année ce qui est remarquable pour une commune de 1700 habitants. La fête des promotions et la fête nationale sont des événements qui nous ont permis de nous retrouver en famille et entre amis autour de dates symboliques d'importance. En décembre 2022, le calendrier de l'Avent a ravi la population; ces invitations accueillant le voisin, facilitant l'échange spontané et ouvrant la voie au dialogue constructif sont autant de pierres à l'édifice de la consolidation des liens entre nous.

L'offre sportive continue de s'étoffer avec l'arrivée d'un club de tennis de table, d'un club de tchoukball et d'un club de rugby au stade Marc-Burdet. Un itinéraire d'entraînement de la course de l'Escalade a été tracé dans les bois de la Versoix, en partie sur notre territoire.

Les grands chantiers avancent: la ferme Gindre-Constantin et la chaufferie à bois ont ouvert leur chantier. Dans ces deux cas, il a fallu faire preuve d'agilité pour faire face aux circonstances des marchés mondiaux. Retard dans l'approvisionnement des chantiers, alternative face aux plus-values conjoncturelles, planifications de mesures conservatoires, mise en place de mesures provisoires, nous avons dû trouver les solutions, avec le personnel communal et nos mandataires, pour que le calendrier et les coûts puissent être maintenus dans un référentiel supportable.

Ces chantiers sont le fer de lance de la transition écologique de notre commune, auxquels s'ajoutent les appels d'offres groupés photovoltaïques qui ont suscités l'intérêt de nombreux habitants. Le canton de Genève et les SIG ne s'y sont pas trompés: la commune de Collex-Bossy a reçu le trophée SIG pour la transition énergétique dans les catégories «Collectivités» et «Solaire pour Genève» pour l'année 2022. De plus, quel plus beau cadeau pouvait-on imaginer lorsqu'en décembre 2022, nous avons reçu la décision du Conseiller d'État Antonio Hodggers de nous attribuer une subvention de 650'000 F issue du fonds des collectivités pour toutes les mesures d'économie d'énergie et de valorisation des énergies renouvelables dans lesquelles nous avons investis.



Dès que nos forces nous le permettront, nous développerons le projet de laiterie de Bossy en respect des instructions reçues par le Conseil municipal. Le quartier des Houchettes doit encore trouver son fil conducteur et revérifier ses paradigmes avant de démarrer son développement concret.

Le carrefour de la Pomme au centre du village de Collex a cristallisé les divergences de points de vue entre l'Exécutif et le Conseil municipal. Qui doit-on favoriser? Le trafic de transit des jours ouvrables ou le mode de déplacement doux de notre population de part et d'autre de la route de Collex? Le canton de Genève va investir sur ce tronçon de route cantonale pour les 50 prochaines années et nous devons être convaincus que la nouvelle configuration de ce carrefour sera en tout point compatible avec notre projet de centralité villageoise s'étendant de la Chapelle de la Persécution au Parc Gaillard. La question de la mobilité de demain et de l'harmonie des centres villageois nous est posée.

Notre commune est saine, sans dette, et dispose d'une solidité financière qui permet d'envisager des projets d'aménagement pour le bien de tous. Que l'on soit arrivé à Collex-Bossy, il y a quelques mois ou il y a quelques générations, le travail de l'Exécutif et du Conseil municipal est d'apporter une réponse et une vision d'avenir dans lesquelles tous se sentent servis à la hauteur leurs attentes. Ce voyage continue en 2023 et il nous appartient d'en définir le paysage.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport administratif.

Ricardo Muñoz, maire

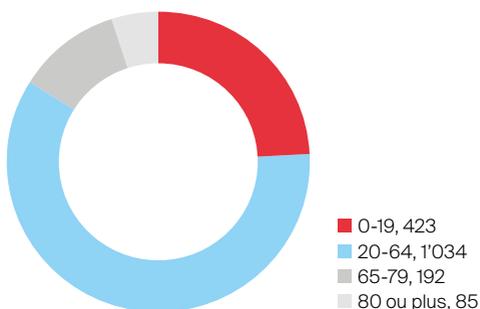
La commune en bref

Conformément aux prescriptions de l'article 48 de la loi sur l'administration des communes B 6 05 du 13 avril 1984, voici le rapport administratif portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Collex-Bossy compte 1'734 habitants au 31 décembre 2022 dont 865 hommes et 869 femmes.

Population selon le groupe d'âges

- > 0-19: 423
- > 20-64: 1'034
- > 65 ou plus: 277
- > dont 80 ou plus: 85



La superficie de la commune s'élève à 6.89km² (689 hectares) avec une densité de 254 habitants au km².

La commune fonctionne avec un Conseil municipal composé de quinze membres dont sept conseillères et huit conseillers, et un Exécutif comptant trois membres, un maire et deux adjoints.

Membres de l'Exécutif et répartition des dicastères

Législature 2020–2025

Ricardo Muñoz

Maire
Collex-Bossy Demain

- > Finances, personnel et patrimoine financier
- > Aménagement du territoire et paysage (modification de zones (MZ), plans localisés de quartier (PLQ), etc.)
- > Environnement (politique des déchets, transition écologique, paysage et biodiversité, etc.)

Bernard Fracheboud

(jusqu'au 30 novembre 2022)
Adjoint au maire
Entente communale

- > Infrastructures (routes, chemins et promenades, génie civil, bâtiments du patrimoine administratif, cimetière, etc.)
- > Mobilité

Skander Chahlaoui

Adjoint au maire
Collex-Bossy Avenir

- > Sécurité (feu, PC, police, etc.)
- > Cohésion sociale et solidarité (écoles, petite enfance et jeunesse, seniors)
- > Culture (saison culturelle, manifestations)
- > Information et communication
- > Sport

Pour le mois de décembre 2022, la commune a fonctionné avec un maire et un adjoint au maire, en attendant l'élection d'un nouvel adjoint ou d'une nouvelle adjointe au printemps 2023.

Le programme de législature de l'Exécutif est disponible sur le site internet communal.

Bilan à mi-parcours

Ça y est, nous y sommes... la première moitié de cette législature est déjà derrière nous. Il semble utile de tirer un premier bilan de nos actions et vérifier si le programme de législature (disponible sur le site internet communal) est suivi. Rappelez-vous, nous l'avons décliné en onze thèmes contenant 96 projets ou actions pour perpétuer le développement de notre belle commune et vous assurer le bien-vivre ensemble.

Administration et efficacité de fonctionnement

Depuis le début de cette législature de nombreux changements ont eu lieu au sein de l'administration communale, offrant l'opportunité de renforcer les compétences en interne pour mieux vous servir dans les domaines de la cohésion sociale et de la transition écologique principalement. L'équipe de la voirie a également été renforcée en termes de ressources humaines et de moyens techniques. Notre local archive, devenu trop petit, a été déplacé et cette opportunité nous permet de reprendre et de réorganiser l'ensemble de l'archivage papier. Une procédure de contrôle interne a été mise en service pour répondre aux obligations fixées par les autorités cantonales et assurer un contrôle qualité constant de nos actions. Plusieurs règlements communaux ont été mis à jour ou créés; ils sont tous disponibles sur le site internet communal. Finalement, le contexte de la Covid a permis d'identifier une constellation de bénévoles prêts à se mettre à disposition des plus vulnérables d'entre nous, ce qui permet d'apporter un soutien ponctuel si nécessaire.

Transport durable et mobilité douce

La disparition de notre ligne de bus Z a été vécue comme un crève-cœur par la majorité de nos usagers. Au confort du transport, les autorités cantonales ont privilégié la limitation de sa durée pour atteindre le centre-ville. Aucune solution satisfaisante n'a été apportée pour nos habitants travaillant dans les organisations internationales pour le moment. Les plans climat et mobilité cantonaux

montrent que les lignes bougent et que les paradigmes du 20^{ème} siècle ont vécu. La mobilité de demain sera plurielle et partagée. Nous menons des études, seuls ou en collaboration avec le Canton, sur divers axes communaux. Nous devons assurer la sécurité des plus vulnérables vis-à-vis du trafic, tout en permettant la bonne circulation de nos agriculteurs, nos acteurs économiques locaux, et offrir à nos habitants des formules de transport leur permettant de se déplacer facilement. La réalisation de la voie piétonne le long de la route de Vireloup entre le stade Marc-Burdet et la route des Fayards est un exemple illustrant ces nouveaux aménagements à venir.

Zéro carbone et autarcie électrique

De nombreuses actions ont permis d'apporter un tournant important dans la décarbonation de notre commune et la réduction de notre dépendance électrique vis-à-vis de tiers. L'ancienne poste a subi un assainissement énergétique lourd accompagné de la mise en place d'une pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques. La chaufferie à bois communale a été renouvelée et sa puissance augmentée pour pouvoir alimenter la ferme Gindre-Constantin; en été, une pompe à chaleur, alimentée par les panneaux photovoltaïques de sa guinguette, prendra le relais pour assurer une production de chaleur renouvelable. Pour nos habitants, deux appels d'offre groupés photovoltaïque largement subventionnés par la Commune ont permis de faciliter le déclenchement de la mise en place de panneaux solaires sur les toitures privées. L'extinction de l'éclairage public a été mise en place entre 1h et 5h du matin là où cela était possible.

Zéro déchet et réduction massive des déchets produits

Ce point nécessite une collaboration forte avec les habitants pour éveiller la sensibilité à la réduction de la production de déchets. Notre Commune, qui reste potentiellement éligible pour accueillir une décharge de mâchefers, doit impérativement envoyer des signaux forts montrant que ses habitants peuvent penser au recyclage, trier mieux et jeter moins. L'école primaire de Collex-Bossy participe activement aux objectifs de réduction des déchets avec le programme Mon École Zéro Déchet pour que les bons gestes soient une évi-

dence dès le plus jeune âge. La mairie a lancé le programme Éco'Illex-Bossy, qui a pour but de sensibiliser la population sur toutes les thématiques liées à la transition écologique.

Matériaux locaux et durables

La rénovation de la ferme Gindre-Constantin est le meilleur exemple de la valorisation des matériaux locaux et durables. Grâce à l'excellente collaboration avec notre architecte, les briques en terre crue, les isolations à base de chanvre et les bétons de terre ont trouvé leur place pour conserver le bâtiment dans son caractère d'antan. La recherche d'artisans locaux, capable de manipuler ces matériaux anciens, a été la clé de voûte de ce succès. Un atelier de réemploi des matériaux de construction a également été donné aux employés communaux et aux architectes des différents projets communaux. Toutes ces compétences acquises seront fort utiles pour réaliser les travaux de rénovation de la laiterie de Bossy.

Culture et héritage

Nous avons lancé les démarches pour créer une association des seniors auto-gérée et nous espérons que cette population, porteuse de notre histoire villageoise, pourra devenir un acteur incontournable et faire vivre ses souvenirs. De nouvelles associations sportives sont actives sur notre territoire, comme le rugby et le tennis de table. Nous avons pu remettre en fonction le four à pain, quelle joie de voir les visages souriants lors de l'événement d'octobre dernier.

Qualité de vie et bien-être

Toutes les réalisations mentionnées précédemment ainsi que tous les projets à venir sont orientés vers votre qualité de vie et votre bien-être. La convergence de ces indicateurs se concentre particulièrement sur le futur quartier des Houchettes: après avoir obtenu la modification de zone à l'unanimité du Grand Conseil de Genève, nous devons trouver la formule magique qui fera de ce nouveau quartier un succès pour ses habitants et ses riverains. Vos conseillers municipaux sont mobilisés afin de mettre en place les piliers de ce projet. Qui construit, qui y vit, qui exploite, comment circulera-t-on, quelle mobilité, comment gèrera-t-on le stationnement, quels types de logements seront mis sur le marché, comment développera-t-on les



↑ Skander Chahlaoui, Ricardo Muñoz et Bernard Fracheboud

espaces non construits, comment le nouveau quartier conversera avec l'existant? Ce sont autant de questions qui demandent des réponses que nous trouverons en étant visionnaires et en acceptant de nous projeter en dehors des cadres connus. C'est un challenge de taille et votre Exécutif le prend à la volée; il met toute son énergie pour construire le succès de demain et pour la qualité de vie et le bien-être à Collex-Bossy.

dévouement et son travail acharné au service de la collectivité. Didier Court restera un exemple inspirant pour tous ceux qui s'investissent dans la vie politique locale.

Hommage à Didier Court

Didier Court a été conseiller municipal à Collex-Bossy entre 1999 et 2003. Il est devenu adjoint entre le premier juin 2003 et juin 2007. Il est important de rendre hommage à Didier Court pour son engagement en tant que conseiller municipal et adjoint. Son service à la communauté pendant ces années a été précieux pour la Commune et ses habitants. Sa contribution au développement de la ville et à l'amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens mérite d'être reconnue. Nous tenons à exprimer notre gratitude pour son

Conseil municipal

Composition du Conseil municipal

Du 1er janvier au 31 décembre 2022

Collex-Bossy Ensemble :

- > Kevin Blanc (dès le 3 mai 2022)
- > Jenny Boye
- > Michael Kende
- > Sylvie Malherbe
- > Nadia Marques
- > Dorothea Noll
- > Sébastien Pesenti
- > Pablo Pfeiffer (jusqu'au 28 février 2022)
- > Tiziano Verardi

Collex-Bossy Avenir :

- > Frédéric Betto
- > Maximilien Ferrillo
- > Cecilia Morganella
- > Rose Marie Mota
- > Thierry Potvin

Parti démocrate-chrétien ouvert (PDCO) :

- > Pascal Crétard
- > Odile Taheri

Bureau du Conseil municipal

Du 1er juin 2021 au 31 mai 2022

- > Président : T. Potvin
- > Vice-président : P. Pfeiffer (jusqu'au 28 février 2022)
- > Vice-président : T. Verardi (dès le 30 mars 2022)
- > Secrétaire : O. Taheri

Du 1er juin 2022 au 31 mai 2023

- > Présidente : S. Malherbe
- > Vice-président : F. Betto
- > Secrétaire : O. Taheri

En 2022, le Conseil municipal a siégé à neuf reprises.



Commissions du Conseil municipal

Commission	Président-e	Vice-président-e	Membres	Représentant de l'Exécutif
Finances	M. Kende	F. Betto	J. Boye S. Malherbe C. Morganella O. Taheri	R. Muñoz
Cohésion sociale et culture	M. Ferrillo	J. Boye	N. Marques RM. Mota P. Pfeiffer / K. Blanc O. Taheri	S. Chahlaoui
Infrastructures	S. Pesenti	T. Potvin	P. Crétard RM. Mota D. Noll T. Verardi	B. Fracheboud
Sécurité	RM. Mota	N. Marques	J. Boye P. Crétard S. Malherbe T. Potvin	S. Chahlaoui
Sports et manifestations	D. Noll	F. Betto	P. Pfeiffer/ K. Blanc T. Potvin O. Taheri T. Verardi	S. Chahlaoui
Territoire	D. Noll	C. Morganella	P. Crétard M. Ferrillo M. Kende S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Ferme Gindre-Constantin	D. Noll	F. Betto	P. Crétard M. Ferrillo S. Malherbe S. Pesenti	R. Muñoz
Ad hoc Laiterie de Bossy	T. Potvin	M. Kende	S. Malherbe C. Morganella D. Noll O. Taheri	R. Muñoz
Groupement intercommunal/société coopérative			Représentant-e-s	Représentant-e de l'Exécutif
Commission consultative crèche intercommunale « Les 4 Saisons »			M. Ferrillo S. Malherbe	S. Chahlaoui
Groupement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)			M. Kende	R. Muñoz
Groupement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)			S. Malherbe / T. Potvin	–
Société coopérative « Les Chênes Verts »			S. Malherbe	R. Muñoz

Décisions du Conseil municipal

Délibérations

Vote de la délibération 1/2022 ouvrant un crédit total d'investissement de 41'000 F dédiés à l'aménagement d'un nouveau local des archives communales.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 2/2022 relative à un crédit d'investissement de 1'4000'000 F lié au remplacement de la chaudière à bois et à la création d'un réseau de chauffage à distance pour alimenter la ferme Gindre-Constantin.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 3/2022 relative à l'élection d'un membre du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 30 mars au 31 mai 2022.

> Accepté par 12 voix pour et 1 abstention, soit à la majorité de ses membres

Vote de la délibération 4/2022 relative à un crédit d'investissement de 150'000 F lié au remplacement des jeux de la place «Mairie» et le rajout de jeux dans le préau de l'école.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 5/2022 au sujet de la division, désaffectation et cession à titre gratuit des sous-parcelles communales dp626B et dp654B à l'État de Genève

> Accepté à l'unanimité

Délibération 6/2022 désignant les commissions attribuées à Monsieur Kevin Blanc, nouveau conseiller municipal.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 7/2022 relative à l'approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2021.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 8/2022 relative à l'élection du bureau du Conseil Municipal pour la période allant du 1er juin 2022 au 31 mai 2023.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 9/2022 au sujet d'un crédit d'étude complémentaire de 19'595,50 F pour la réhabilitation et transformation de la Ferme Gindre-Constantin sise à la route de l'Etraz 3.

> Accepté par 12 voix pour et 1 abstention, soit à la majorité de ses membres

Vote de la délibération 12/2022 au sujet d'un règlement relatif à l'installation et à l'exploitation d'un système de vidéosurveillance à l'espace de récupération sis route de Vireloup, à proximité du stade Marc Burdet, sur la commune de Collex-Bossy

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 13/2022 au sujet des modifications apportées au règlement de la commune de Collex-Bossy relatif aux jetons de présence accordés aux membres du Conseil municipal

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 18/2022 destinée à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subvention d'investissement aux communes genevoises.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 19/2022 relative aux indemnités allouées en 2023 aux maire et adjoints et conseillers municipaux.

> Accepté à l'unanimité

Vote de la délibération 20/2022 relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023.

> Accepté par 7 voix pour, 5 voix contre et aucune abstention, soit à la majorité de ses membres

Vote de la délibération 21/2022 relative au budget de fonctionnement annuel 2023, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.

> Accepté par 7 voix pour, 6 voix contre et aucune abstention

Vote de la délibération 22/2022 relative à un crédit budgétaire supplémentaire pour un amortissement complémentaire d'un montant de 500'000 F.

> Accepté à l'unanimité



↑ Le Conseil municipal au complet

Résolutions

Vote relatif au sujet de l'affectation de la Laiterie de Bossy présentée par la commission ad hoc «Laiterie».

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif à la décharge de type A présentée par la commission Territoire.

> Accepté à l'unanimité

Vote relatif au sujet du rond-point de la pomme, situé à l'intersection de la route de Collex, de la route de Vireloup et de la route de l'Etraz.

> Le Conseil municipal décide de donner un préavis défavorable à la variante proposée dans le cadre de la mesure 12-46 du Canton de Genève qui entraînerait la suppression du rond-point de la pomme.

Motions

Proposition de motion 1/2022 au sujet de l'initiative «OUI au recyclage des déchets non-biodégradables».

> Par 12 voix pour et une abstention, le Conseil municipal approuve le renvoi de la motion 1/2022 à l'Exécutif pour sa mise en œuvre.

Communications

Communication 1/2022 prenant acte de l'assermentation de Monsieur Kevin Blanc à la fonction de conseiller municipal, en remplacement de Monsieur Pablo Pfeiffer, démissionnaire.

Décisions de l'association des communes genevoises (ACG) sujettes à opposition du Conseil municipal

Décision concernant une subvention de fonctionnement de 6.2 Mio F au financement de l'accueil des personnes sans-abri en 2022.

> Par 10 voix pour et 4 voix contre, le Conseil municipal décide d'exercer son droit d'opposition à la résolution 1/2022.

Sept décisions concernant le financement 2023.

> À l'unanimité, le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit d'opposition aux décisions de l'ACG.

Décision relative à l'attribution par le FI d'un montant de 5.36 Mio F à la Ville de Genève pour financer son dispositif d'hébergement d'urgence en 2022.

> Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit d'opposition.

Groupements intercommunaux

Depuis plusieurs années, Collex-Bossy s'est associée à certaines communes voisines pour réaliser des politiques publiques.

Groupelement des communes de la rive droite du lac (GCRDL)

Fondé le 27 juin 1968 à l'initiative de son premier président Jacques-Alfred Chapuis, maire de Collex-Bossy. Il est composé des magistrats des sept communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Son objectif est d'associer les forces pour appréhender et pallier les problématiques de la rive droite du lac. Les magistrats se réunissent quatre fois par an en plénière. La commune de Collex-Bossy est représentée par les trois membres de l'Exécutif.

En sus, des groupes de travail – Social et culture – Aménagement et mobilité – Sports – Déchets – Sécurité et feu – Aéroport – sont formés pour traiter de sujets d'intérêt régional.

Groupelement des législatifs de la rive droite du lac (GLRD)

Fondé le 16 novembre 2005 par les présidents des Conseils municipaux des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix. Le GLRD est un groupelement intercommunal autonome, agissant dans le respect de la législation. Il ne possède aucun pouvoir particulier. Ses objectifs sont notamment de favoriser la communication intercommunale et valoriser les actions et réflexions des entités délibératives communales.

Groupelement intercommunal du stade Marc-Burdet, à Collex-Bossy (GISMB)

Fondé en avril 2007 par les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, dans le but de démolir et reconstruire le bâtiment, situé route de Vireloup 16 à Collex-Bossy. Les nouvelles installations sont propriété du Groupelement, chargé également de l'entretien des terrains.

Groupelement intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD), à Bellevue

Fondé en 1999, il regroupe les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Groupelement intercommunal de la crèche « Les 4 Saisons », à Bellevue

Fondé le 2 mai 2007 par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy pour financer la construction d'un nouveau bâtiment et ainsi offrir des places de garde aux enfants des communes partenaires. La crèche a été inaugurée en 2013 sur le territoire de Bellevue.

Office intercommunal de l'État civil, à Pregny-Chambésy

Fondé en 2001, il regroupait les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy. Un an plus tard, Collex-Bossy et Genthod sont venues l'agrandir. Le Grand-Saconnex rejoint l'office en 2008 pour former un nouvel arrondissement auquel se rallie la commune de Versoix en 2018.

Groupelement du Service d'Incendie et Secours (GSIS)

Le 30 octobre 2020, le Grand Conseil a voté une modification substantielle de la Loi sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP), prévoyant la reprise du Service incendie et secours de la Ville de Genève (SIS) par le Groupelement chargé de la défense contre l'incendie, organisme intercommunal de droit public. Celui-ci a été constitué en 2021.

La création de ce Groupelement a participé d'une réorganisation du dispositif de sauvetage et de lutte contre le feu, s'imposant principalement pour des raisons sécuritaires afin d'adapter les prestations aux exigences posées par les normes fédérales, et reprises dans le « concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours du canton de Genève ». Il regroupe toutes les communes genevoises à l'exception de Céligny. Le groupelement collabore, sur tout le territoire des communes membres, avec les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires communaux et les services chargés du domaine de la sécurité et de la protection de la population.

Il conclut également des accords opérationnels avec d'autres entités dans les domaines relevant de ses missions, y compris à l'extérieur du canton de Genève.

Groupement intercommunal de l'organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC), à Genthod

Fondé le 25 avril 1994, il regroupe les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

Résumé de l'activité du Groupement intercommunal du stade Marc-Burdet (GISMB)

Le GISMB réunit les autorités des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy dans le but de gérer et entretenir les installations (bâtiment et terrains) du stade Marc-Burdet mises à disposition de clubs sportifs, ainsi que de subventionner les associations sportives hébergées sur le site.

L'année 2022 a été l'année du retour à la normale dans l'exploitation du site du GISMB: l'activité sportive a repris son rythme de croisière et un nouveau restaurateur a été trouvé pour exploiter la buvette.

Du point de vue sportif, les différents messages reçus par le président du FC Collex-Bossy montrent un club de football voguant sur une vague dynamique. L'offre footballistique pour les enfants des communes composant le GISMB (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy) croît pour la plus grande satisfaction de son conseil d'administration. On peut observer une répartition homogène des enfants provenant des quatre communes ce qui permet d'affirmer que FC Collex-Bossy s'impose de plus en plus comme le club phare de cette région du canton de Genève.

Il est à noter que le stade Marc-Burdet commence également à être reconnu dans le panorama des sites de qualité pour la pratique du football par l'Association suisse de football et qu'il a accueilli des séances d'entraînement des équipes nationales masculines M-19 de Grèce et du Liechtenstein en

marge d'un tournoi international à Nyon. De même, le stade Marc-Burdet a été identifié par la candidature suisse de l'EUROFOOT féminin 2025 pour permettre l'entraînement des équipes hébergées à Genève.

Sollicité par le conseil consultatif (composé de deux conseillers municipaux de chacune des quatre communes), le conseil administratif a cherché à étendre l'offre sportive pour les enfants. En septembre 2022, l'école de rugby Switzers Rugby y a posé ses valises. Tous les mercredis après-midi, des entraînements y sont dispensés à l'attention des enfants et des adolescents (filles ou garçons). Une coordination a été nécessaire avec le FC Collex-Bossy pour permettre aux programmes respectifs de chacun de trouver leur place sur le terrain. À ce titre, je tiens à remercier les présidents des deux clubs pour l'ouverture d'esprit qu'ils ont affichée afin de permettre d'augmenter l'offre sportive à l'attention de ce jeune public.

Il y avait beaucoup d'attente concernant la réouverture du restaurant du GISMB. Le modèle d'exploitation ayant été revu, il s'agissait du premier locataire directement dépendant du GISMB. Un appel d'offre a permis de recevoir plusieurs dossiers et les deux dossiers les plus pertinents ont été retenus pour l'audition. Le choix s'est porté sur un candidat présentant un dossier adéquat autant sur la gestion d'une buvette dans l'environnement sportif que sur la connaissance du monde du football genevois.

Malheureusement pour le GISMB et les clubs sportifs, ce candidat n'a pas trouvé la formule magique pour faire vivre le lieu et le décollage attendu pour mettre de la vie sur ce site ne s'est pas produit. À la fin du premier semestre, le CA du GISMB a même dû reconsidérer certains points du bail pour desserrer l'étau autour du gérant. Cette mesure n'a pas suffi et ce dernier a dû se résigner à demander l'extinction de son bail pour le 31 décembre 2022.

L'implication plus importante dans la gestion quotidienne par le GISMB, intégralement déléguée jusqu'alors aux services communaux de la commune de Collex-Bossy, a montré les limites du modèle d'exploitation passé et de la qualité du service apporté aux utilisateurs. Pour cette raison, le

Grouperments intercommunaux

conseil d'administration a pris la décision de revoir son modèle d'exploitation en libérant la commune de Collex-Bossy de ses tâches et en mettant en place une régie pour faire l'interface entre le conseil d'administration et les utilisateurs du stade (restaurateur, acteurs sportifs et stadier). La régie Beaver Immobilier a été choisie pour apporter cette prestation. La régie a démarré sa mission le 1er janvier 2023.

Avec ce nouvel environnement d'exploitation, le conseil d'administration du GISMB est convaincu qu'il dote le centre sportif Marc-Burdet d'un modèle d'exploitation et de gestion pérenne, moderne et proactif, qui sera apprécié de tous les acteurs y œuvrant.

**Ricardo Muñoz, président du conseil
d'administration du GISMB**

Résumé de l'activité du Groupe- ment intercommunal de compostage de la rive droite du lac (GICORD)

Les installations GICORD ont traité 3'128 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2022 (-14.2%).

Le tableau récapitulatif permet de comparer une nouvelle fois les apports de chaque commune des années 2021-2022. Il permet également de comparer d'une année à l'autre la variation des quantités de déchets verts par commune, le nombre de convois et de taxes de tri. Selon les communes et les modes de transport utilisés, il est également intéressant de comparer les poids moyens par convoi. Les statistiques graphiques du GICORD pour les années 2020-2022 ainsi que les totaux entre 2001-2022 sont également annexés.

Il y a eu des variations parmi les porteurs de déchets (-10.5% pour les Communes, -17.9% pour les privés), mais le total reste assez stable depuis plus de 15 ans. Ces variations sont en général expliquées soit par des phénomènes météorologiques soit par la variabilité des chantiers (pour Jacquet SA -4.7%). La plus grande variation cette année est due à la fermeture de l'ESERC pendant 2 mois en mars et avril (-33% pour l'année). Quant au poids

moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et le plus élevé à Collex-Bossy.

Le GICORD accepte des souches d'arbres depuis janvier 2014 et en a traité 368 tonnes en 2022, en augmentation continue.

Le nombre de taxes de tri est assez stable, 99 en 2021 et 95 en 2022. Il faut noter l'amélioration sensible de l'ESREC (passant de 24 en 2021 à 10 en 2022) après leur chantier d'amélioration ce printemps. Jacquet SA continue de ramasser le plastique dans les entrants afin de diminuer encore la quantité restant dans le compost fini. Le triage est devenu systématique pour toute livraison en 2022. Toutefois, la quantité de plastique dans le compost reste toujours un souci car la Confédération risque de diminuer les niveaux acceptables dans les années à venir.

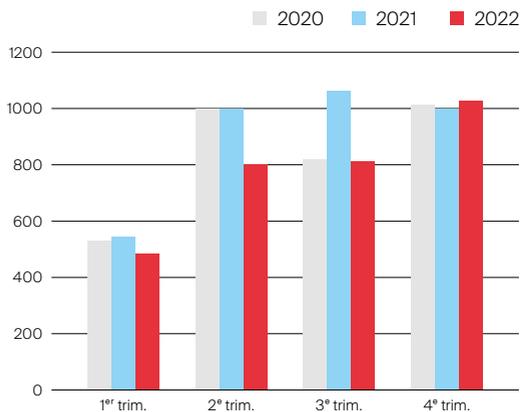
En 2022, le compost grossier (0/30mm) et compost fin (0/15mm) du GICORD ont été acceptés comme intrants pour la production BIO par l'organisation d'agrément, FIBL.

Tout s'est bien passé avec l'entreprise Jacquet SA qui a exploité le GICORD à notre entière satisfaction durant l'année 2022. Leurs collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire aussi bien les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD.

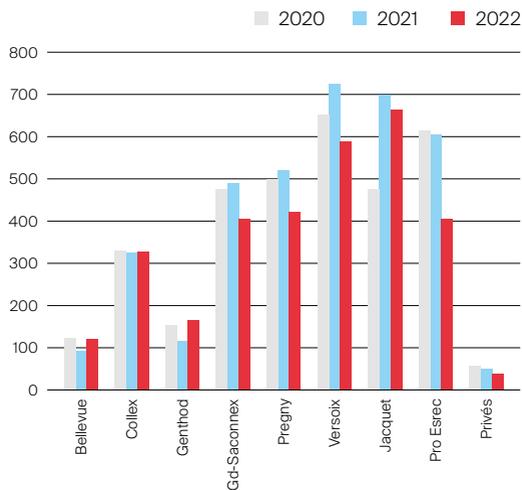
En résumé, pour sa 23ème année d'exploitation, le GICORD a de nouveau très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter nos déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Andreas Baumgartner, président

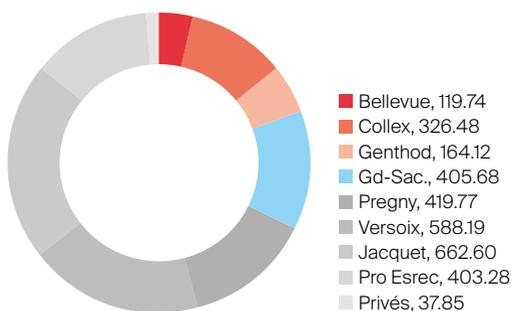
Évolution des tonnages par trimestre



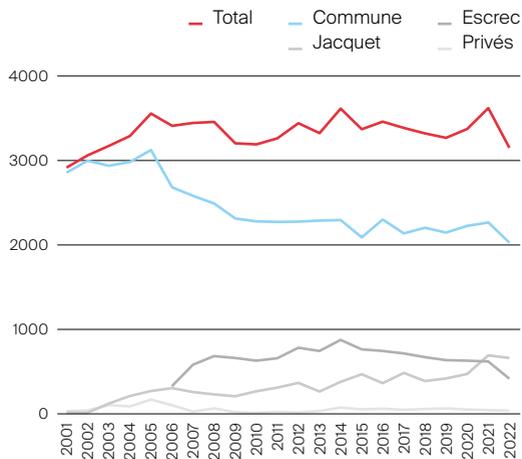
Évolution des apports privés par commune



Répartition des tonnages tous clients confondus en 2022

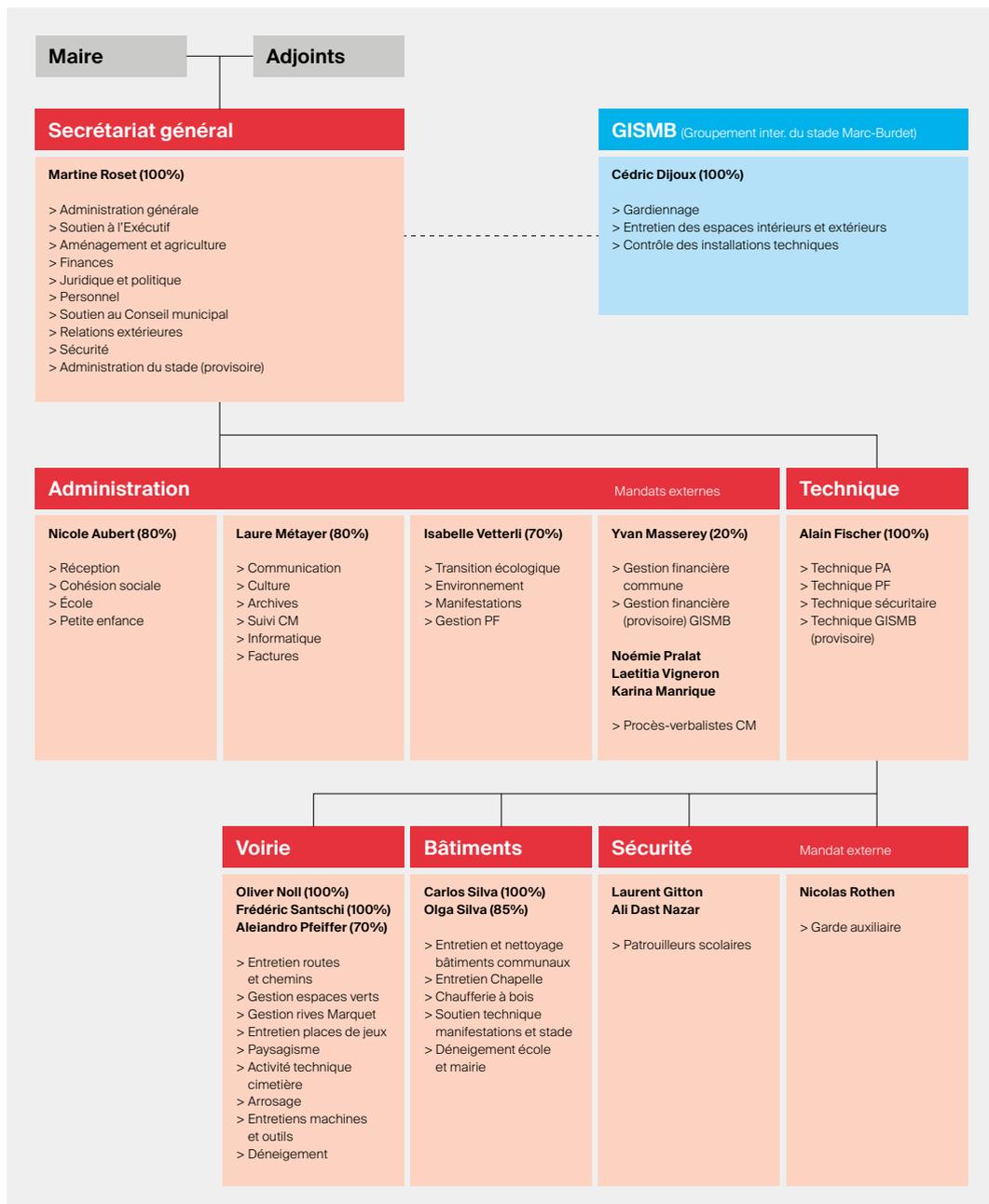


Évolution des entrées depuis 2001





Organigramme dès le 1er janvier 2022



Petite enfance

Espace de vie enfantine

« Le Petit Chevalier »

Le comité 2022

- > Présidente : Mélanie Charlet
- > Vice-président : Miguel Ibanez
- > Secrétaire : Maria Ibanez

Notre équipe éducative

- > Une éducatrice responsable
- > Deux éducatrices
- > Deux assistantes socio-éducatives
- > Un auxiliaire
- > Un stagiaire à l'année

Des stagiaires, principalement des jeunes du village, désirant découvrir durant quelques jours le monde de la petite enfance, sont toujours accueillis avec plaisir.

Notre équipe travaille toujours sous le label APEPO (approche éducative positive).

Moments-clés

En janvier, les enfants ont eu l'opportunité de participer au festival « mini black movie », riche en partage d'émotions avec des films adaptés à leurs âges et offrant beaucoup de créativité.

En février, l'équipe éducative a participé à une soirée sur les troubles du spectre autistique en partenariat avec les jardins d'enfants de Genthod et de Pregny-Chambésy.

En mars, le groupe des grands a eu la chance de se rendre à un spectacle aux Caves de Versoix.

En avril, l'équipe éducative a suivi une formation à la Maison de la créativité.

La course d'école du mois de mai s'est déroulée au Bio Parc de Bellevue, tous groupes d'âges confondus.

L'année scolaire 2021-2022 s'est terminée avec une soirée gym « papa & enfant », le buffet canadien avec tous les parents et enfants, et la fête des promotions en collaboration avec l'école de Collex-Bossy.

Après des vacances bien méritées, l'année scolaire 2022-2023 a commencé avec la soirée de parents de la nouvelle volée.

La sortie « pomme », la soupe de l'Escalade et un magnifique spectacle de Noël à la Chapelle de Collex ont clôturé l'année 2022 en beauté.

Les chiffres

Au 31 décembre 2022, 34 enfants fréquentaient le Petit Chevalier. La grande majorité des enfants vient de Collex-Bossy, mais des enfants de Bellevue et des communes environnantes ont également fréquenté notre structure.

L'exercice comptable 2022 se clôture avec un excédent de 21'648.88 F qui reflète des finances saines. À noter que les communes de Collex-Bossy et Bellevue ont respectivement versé une subvention de 170'000 F et 61'814 F à la structure.

Le comité remercie la Commune de Collex-Bossy pour son soutien indéfectible, tant au niveau financier que logistique, qui nous permet l'organisation de tous ces événements.

- Pour toute question ou renseignement:
- > comite@petitchevalier.ch

Le comité du Petit Chevalier

Crèche intercommunale

« Les 4 Saisons »

La crèche intercommunale les 4 saisons est une crèche subventionnée par 4 communes: Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Elle accueille 88 enfants par jour dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité, de 7h00 à 18h30. Le bâtiment est minergie-éco. La crèche est organisée en 7 espaces de vie répartis sur 2 étages. La structure est pilotée par une directrice nouvellement engagée depuis le 1.10.2021 ainsi qu'une adjointe pédagogique. La dotation des équipes éducatives est soumise aux normes édictées par le SASAJ. Trois apprentis assistants-socio-éducatifs sont en formation. Un éducateur a terminé sa formation en juillet, et un étudiant éducateur en cours d'emploi. Un cuisinier assure l'élaboration des repas avec l'aide d'une intendante de maison. Au total 36 personnes constituent l'ensemble du personnel. Un pool de remplaçantes est également organisé au sein de la structure.

La fréquentation des abonnements sont définis entre le parent et la direction lors de l'inscription de l'enfant au sein de la crèche.

Types d'abonnement au sein de la structure

- > Matin avec repas et sieste – 70% (7h-14h)
- > Après-midi – 45% (14h-18h30)
- > Journée entière – 100% (7h-18h30)

Pour le bien-être de l'enfant une fréquentation n'excédant pas 10 heures par jour est recommandée.

Cette année 2022 a été marquée par la fin des mesures COVID depuis le 17 février 2022: à l'intérieur de la structure d'accueil et des groupes comme à l'extérieur, le port du masque n'est plus obligatoire. Cependant, le personnel peut continuer à le porter pour des raisons individuelles, s'il le souhaite.

Nos activités en lien avec la collectivité ont retrouvé un aspect convivial. Les réunions de parents, fêtes institutionnelles, colloques pédagogiques, spectacles ainsi que les activités décloisonnées au sein de l'institution ont repris un rythme dans la normalité.

Les projets clés ont été de réfléchir sur la pédagogie appliquée au sein de la crèche. Un travail conséquent a été d'élaborer un projet pédagogique en collaboration avec l'équipe éducative. Un référentiel pédagogique a été créé pour toutes les tranches d'âges afin d'apporter une cohésion institutionnelle dans les actions éducatives.

L'équipe a reçue une formation « comment interroger la qualité d'accueil » au mois d'octobre.

La mission de la crèche Les 4 saisons est d'accueillir l'enfant et accompagner sa famille en garantissant une prise en charge de qualité au travers d'un référentiel pédagogique et en offrant différents modes de gardes. Participer à la vie des communes en maintenant des liens avec les acteurs sociaux.

Cette mission contribue à:

- > procurer à l'enfant des ressources dans un cadre accueillant et sécurisant;
- > accompagner, prévenir et soutenir son développement physique, cognitif et affectif;
- > favoriser ses découvertes, ses apprentissages et sa créativité;
- > offrir à l'enfant un lieu de socialisation avec ses pairs et les adultes.

Cette mission se traduit plus spécifiquement par des rôles:

- > Co-éduquer et soutenir le désir d'apprentissage des enfants.
- > Repérer et accompagner les enfants en difficulté.
- > Créer du lien social et lutter contre l'isolement.
- > Favoriser la conciliation de la vie familiale et professionnelle.
- > Contribuer à la formation initiale et continue des professionnels de l'enfance.

Ligne pédagogique

Elle se veut interactive, ouverte, multiple et évolutive. Le besoin, l'intérêt et le libre choix de l'enfant sont au centre de notre approche pédagogique. Le, la professionnel (le) crée l'atmosphère propice aux apprentissages, aux découvertes et aux échanges.

Les principes éducatifs mis en avant sont: le suivi personnalisé de l'enfant (la référence), le respect du rythme, l'estime de soi, l'autonomie, la socialisation, la créativité. L'enfant est acteur de son développement.

Une Charte institutionnelle a été élaborée afin d'établir nos valeurs éducatives que nous avons déterminées comme importantes et sous-jacentes à notre pédagogie sont les suivantes: Le respect, l'ouverture, le non-jugement, le plaisir, la sécurité, l'authenticité, l'empathie, l'écoute, la liberté d'expression et la tolérance.

Des repas sains et équilibrés: introduction du label «fourchette verte» qui remplace le label «fait maison».

Les valeurs

L'accueil des jeunes enfants tel que nous le vivons à la crèche Les 4 saisons repose sur des valeurs humaines. Par valeurs humaines, nous sous-entendons les valeurs qui permettent de vivre notre humanité en compagnie et dans le respect des autres. Le respect de l'autre implique une attitude de non-jugement et d'échanges de point de vue. Dans ce sens, les règles communes régissent les actions attendues des acteurs de l'institution et visent par là-même à maintenir le respect de l'autre comme élément fondamental. Ces valeurs se déclinent concrètement sur la base des principes:

- > d'égalité: égalité des sexes, des cultures et provenances sociales;
- > de non-discriminations: du genre humain, de religion ou de handicap;
- > de fraternité: entre pairs quels que soient les âges;
- > de tolérance: de la différence d'un côté comme de l'autre.

Les partenaires de soutien

- > Le SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour)
- > Le SSEJ (service de santé de l'enfance et de la jeunesse)
- > Le SPMI (service de protection des mineurs)
- > Le SEI (service éducatif itinérant)

Les partenaires des communes

- > Les écoles
- > L'EMS «le nouveau Kermont» à Chambésy
- > Fondation Clair-Bois à Chambésy
- > Bio parc Genève à Bellevue
- > Garderie Les Ticoquins à Bellevue

Nombre d'enfants inscrits

120 enfants sont inscrits en totalité, venant des communes selon la répartition suivante:

- > 55 enfants de Bellevue
- > 13 enfants de Collex-Bossy
- > 27 enfants de Genthod
- > 25 enfants de Pregny-Chambésy

Nathalie Tissot Tanari, directrice

- Crèche intercommunale les 4 saisons
Ch. de la Menuiserie 41
1293 Bellevue
T 022 758 06 36
direction@crecheles4saisons.ch
www.popepoppa.ch/fr/structures/
creche-de-bellevue-4saisons/
- Présidente du Groupement Intercommunal de la Crèche (GIC):
Mme Anne-Catherine Hurry (Bellevue)

La subvention versée par la Commune en 2022 à Pop e Poppa s'est élevée à 220 414.30 F.

Accueil familial de jour
« Supernounou »

Cette association, à but non lucratif, met en relation les familles d'accueil et celles désireuses de faire garder leur enfant. C'est une structure intercommunale subventionnée par les communes de la rive droite du lac, dont Collex-Bossy. Une famille de la commune bénéficie de ce service.

La subvention annuelle communale s'est élevée à 5'000 F en 2022.



École

Collex-Bossy fait partie de l'établissement scolaire Lachenal / Céligny / Collex-Bossy. Directrice des 3 écoles, Mme Sonja Hanselmann en assure le bon fonctionnement, entourée d'une équipe pédagogique de dix enseignants titulaires et de trois maîtres spécialistes (arts visuels, éducation physique, et musique). Depuis de nombreuses années maintenant, l'école compte 7 classes, de la 1P à la 8P.

L'année 2022 a été rythmée entre autres par des formations et activités autour de la thématique «zéro déchet», pour les enseignants comme pour les élèves.

Au printemps, toutes mesures Covid étant levées, les plus grands ont pu (re)découvrir la joie de partir en camp. Les plus jeunes ont quant à eux profité de nombreuses sorties en forêt.

Une fête des promotions, appréciée de tous, est venue clore l'année scolaire.

Fin août 2022, l'école a accueilli 154 élèves, soit 15 de plus qu'en 2021. La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement. Enfin, élèves et enseignants se sont activement et joyeusement mobilisés pour participer à la fête communale de l'Escalade en décembre!

**Claude Humbert-Droz, maîtresse adjointe,
école de Collex-Bossy**

Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire – GIAP

Accueil de midi de 11h30 à 13h30: Dès la sortie des classes du matin et jusqu'à la reprise des cours, les animatrices et animateurs parascolaires prennent en charge et encadrent les enfants. Le repas est servi par les cuisiniers et les aides bénévoles du restaurant scolaire. Des activités ludiques ou une sieste pour les petits sont organisées après le repas.

Accueil de l'après-midi de 16h à 18h: Après le goûter, les enfants se voient offrir un encadrement sous

forme de jeux d'intérieur et d'extérieur, d'activités créatrices ou sportives, de visites, de bricolages ou autres.

Les enfants sont accueillis sur inscription préalable (à moins d'un cas de force majeure).

La commune a pris en charge à 100% les coûts du parascolaire selon la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur qui fait suite à la nouvelle répartition des tâches entre le Canton et les communes. Le montant s'est élevé à 232'683 F en 2022.

Association du restaurant scolaire – ARSCB

2022 a marqué la reprise d'une activité «post-Covid» normale pour le restaurant scolaire.

En début d'année, l'équipe se composait de notre chef cuisinier M. Lucas Bofill, entouré de Mmes Isabel Simonin, Halala Abbasi et de M. Lorry Ginier. Ce dernier nous a quitté au printemps pour retrouver sa profession de soigneur animalier qu'il avait perdue pendant le COVID. Il a d'abord été remplacé par Mlle Celia Poirier, puis par Mlle Nilsa Ramalho qui fait encore partie de l'équipe à ce jour. Nous remercions l'équipe de cuisine pour leur excellent travail et leur fiabilité.

Nous sommes toujours suivis par le label «Fourchette Verte» qui vise à assurer une alimentation saine. Un accent est mis sur l'utilisation de produits frais, locaux et de saison. Quelques entorses sont toutefois autorisées afin de pouvoir proposer différentes saveurs aux écoliers. La vocation de l'association est aussi de faire goûter des aliments aux enfants. L'équipe de cuisine et les animatrices du GIAP les encouragent à goûter à tout. Notre restaurant scolaire est un des seuls du canton où les repas sont cuisinés sur place.

La collaboration avec les animatrices du GIAP se passe très bien. La livraison des repas au Petit Chevalier a continué et la logistique fonctionne bien. C'est une quinzaine de repas qui sont préparés chaque jour pour les plus petits.

Le comité est resté le même en 2022. Trois de ses membres dont les enfants grandissent vont quitter le comité en 2023. Si nous avons déjà quelques candidats pour la succession, le comité est toujours ouvert à de nouveaux parents qui souhaiteraient l'intégrer.

L'année 2022 a vu des résultats financiers moins stables que les exercices précédents. Une perte de quelques 28'000 F a été enregistrée. Ceci est dû à plusieurs facteurs: Le collaborateur supplémentaire engagé pour compléter l'équipe de cuisine, l'augmentation des prix des denrées alimentaires ainsi que l'annulation de la subvention de 0.75 F par repas précédemment versée par le GIAP.

La situation a été adressée par le comité et des mesures ont été prises: le prix des repas a été augmenté à 9 F dès novembre 2022, soit une augmentation de 0.50 F par repas, et une subvention a été demandée à la commune pour l'exercice 2023, ce qui permet de présenter un équilibre au budget 2023.

Nous remercions la commune pour la mise à disposition des locaux, des équipements, et pour la confiance qu'elle nous témoigne. Nous espérons que le restaurant scolaire répond au besoin des enfants et des parents.

Quelques chiffres

- > 12'264 repas servis sur l'année scolaire 2021/2022, soit plus 736 par rapport à 2020/2021
- > 2'250 repas fournis au Petit Chevalier en 2021/2022, soit moins 30 par rapport à 2020/2021
- > 96 repas en moyenne par jour en 2021/2022, soit moins 4 par rapport à 2020/2021
- > 412 repas servis aux animatrices du GIAP soit plus de 497 par rapport à 2020/2021, les animatrices n'ont pas pu manger avec les enfants pendant une partie de l'année à cause des mesures sanitaires COVID

Composition du comité bénévole

- > Caroline Simonin, présidente
- > Mitia De Oliveira, vice-présidente
- > Renat Galeev, trésorier
- > Christine Bader, secrétaire
- > Anne-Claire Bovat, membre
- > Daniele Puggioni, membre

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur notre site internet www.restoscolairecollexbossy.ch.

- Pour toutes questions ou renseignements:
- > www.restoscolairecollexbossy.ch
- > contact@restoscolairecollexbossy.ch

Pour le Comité, Anne-Claire Bovat, membre

Association des parents d'élèves de Collex-Bossy – APE

Comme chaque année l'association a organisé son assemblée générale et a pu assister à deux séances participatives avec l'encadrement scolaire, la mairie ainsi que le GIAP afin de partager les projets et les idées pour l'année en cours. Notre association a également été conviée à une séance organisée par la Mairie avec les autres associations communales, afin de renforcer la coopération et trouver des synergies pour mieux servir notre communauté. Cette soirée fut un moment de partage très dynamique.

La première activité proposée par l'APE pour cette année 2022 a été la matinée de jeux avec le petit déjeuner offert aux participants. Cet événement est un réel moment de bonne humeur, et nous souhaitons pouvoir le proposer à nouveau à l'avenir.

La fête de Pâques a été l'occasion de partager un moment convivial avec les enfants, en leur offrant un cadeau pour marquer l'événement.

La cérémonie pour les 8P a été un moment émouvant et intimiste, qui a permis de célébrer la fin de l'école primaire et le passage à une nouvelle étape

dans la vie des enfants. Nous avons pu leur offrir un bon-cadeau à la Fnac d'une valeur de 15 F. Le samedi, lors de la fête des promotions, l'APE a tenu un stand de tapas.

À la rentrée scolaire, l'APE a pu être présente lors de l'accueil des 1P, afin d'accompagner les enfants dans leur première rentrée et leur offrir un environnement chaleureux et bienveillant autour d'un café croissant.

En novembre, pour sa dernière manifestation de l'année, l'APE a pu organiser son traditionnel vide-greniers qui, cette fois encore, a été un grand succès et que nous souhaitons continuer de proposer.

En conclusion, l'année 2022 a été une année riche en activités et en moments de partage pour notre association. Nous continuerons à œuvrer pour renforcer les liens entre les parents et les enfants de Collex-Bossy et pour contribuer à la vie de notre communauté.

Nous tenons à remercier les membres du comité de l'association ainsi que la Mairie pour leur soutien et leur collaboration tout au long de l'année.

**Valérie Mégroz, présidente de l'association
des parents d'élèves de Collex-Bossy**

Jeunesse

Service de la cohésion sociale

Le service a été créé en septembre 2021 et son rôle est, entre autres, de créer un lien de confiance et de collaboration avec l'école, le petit chevalier, le GIAP, les différentes associations sportives ou culturelles de la commune ainsi que différents partenaires externes.

C'est aussi analyser les demandes du canton et la faisabilité des campagnes proposées comme par exemple, le plan canicule. Pour Collex-Bossy c'est aussi créer un réseau entre communes afin d'avoir une vision globale des prestations proposées. C'est faire connaissance de divers partenaires cantonaux afin de proposer un large éventail de prestations à notre population et plus particulièrement à nos seniors, tel que des petits travaux, des trajets, diverses aides...

Le gouvernement genevois fixe le socle des prestations communales de proximité à l'attention des plus de 65 ans. Elles visent à lutter contre l'isolement, favoriser la participation des seniors à la vie sociale, assurer leur information sociale et leur

apporter une aide pratique aux tâches de la vie quotidienne. C'est également dans ce transfert de charges canton-commune que le service a vu le jour.

Jeunes

En 2022, nous avons recueilli les souhaits des jeunes de notre commune. Une des demandes était de mettre à disposition un local, ce qui fut trouvé, tout en s'assurant que le partage des lieux par deux générations se déroule bien.

Un centre aéré a été organisé les deux premières semaines de juillet à Collex-Bossy avec différents thèmes et tranches d'âge. Le tchoukball a accueilli 9 enfants la première semaine. L'art de la magie a dû être annulé, faute de participants. Toutefois, les cours ayant lieu au centre-ville, deux enfants de la commune sont allés suivre cette semaine de magie. Le clown rigolo a aussi dû être annulé, faute de participants. Et le petit journaliste s'est déroulé dans un autre lieu, faute de participants à Collex-Bossy, un enfant a suivi cette activité.



Permanence administrative pour les aînés

En partenariat avec Dôme Seniors, la Commune a mis en place une permanence administrative gratuite, ouverte à toute personne en âge AVS, domiciliée à Collex-Bossy. Dôme Seniors propose de l'aide pour les démarches suivantes :

- > la rédaction de courriers ;
- > des démarches administratives ;
- > votre budget ou vos paiements ;
- > soutien d'aide contre l'isolement, avec la mise en place de partenariats avec des structures externes ;
- > tout autre sujet pour lequel de l'aide administrative est nécessaire, des réponses et/ou des solutions face à d'éventuelles questions.

Sorties des seniors

Durant cette année le service a proposé des activités seniors tous les mois avec des thèmes variés tel que des ateliers intergénérationnels avec les enfants de l'école, un petit déjeuner au verger communal, un repas à l'alpage, une visite à la fête de la tulipe, la visite du CERN, la visite du Grand-Théâtre, sans oublier la grande sortie « le tour des 3 lacs en bateau » qui a été une très belle journée que tout le monde a beaucoup appréciée. Les magnifiques paysages et la bonne humeur des participants, ceci agrémenté d'un très bon repas ont participé à la réussite de cette journée.

Les visites à domicile, les appels téléphoniques des familles ou pour prendre régulièrement des nouvelles des personnes âgées cela fait également partie du service de la cohésion sociale.

Fête des nonagénaires

Sous un soleil magnifique d'automne, l'Exécutif a organisé une cérémonie chaleureuse et mémorable pour honorer les nonagénaires de notre communauté. C'était une journée emplies de joie, de gratitude et d'histoires fascinantes. Les aînés de 90 ans ont été invités à se réunir avec un membre de leur famille ou

un ami proche pour célébrer cette étape exceptionnelle de leur vie. L'atmosphère était empreinte d'une ambiance festive, et l'on pouvait sentir l'excitation et l'anticipation dans l'air alors que les invités d'honneur arrivaient, portant avec eux des décennies de souvenirs et d'expériences de vie.

Alors que les aînés partageaient des souvenirs et anecdotes de leur vie passée, des fous rires et des sourires ont éclaté spontanément. Les histoires racontées étaient variées, allant des récits de jeunesse aventureuse à des moments cocasses de la vie quotidienne. Chacune de ces histoires a contribué à renforcer les liens entre les générations et à rappeler que l'humour et la joie sont intemporels. La journée s'est poursuivie par un délicieux repas partagé, où les convives ont pu échanger encore plus d'anecdotes tout en savourant des mets délicieux. Les nonagénaires ont eu l'occasion de se remémorer des moments spéciaux de leur vie, de se reconnecter avec des amis perdus de vue depuis longtemps et de tisser de nouveaux liens avec les plus jeunes générations présentes.

Cette cérémonie ensoleillée a été l'occasion de célébrer la richesse de l'expérience humaine et de rendre hommage à ceux qui ont vécu neuf décennies de vie. Elle a également montré que l'âge n'empêche pas la joie, la camaraderie et le partage. Une chose est sûre, cette journée restera gravée dans les mémoires comme une occasion inoubliable de célébrer la vie et les liens qui unissent notre communauté.

Déplacements motorisés

Les seniors de la commune ont la possibilité de faire appel aux bénévoles du Centre Genevois du Volontariat quand ils ont besoin d'un déplacement motorisé pour un rendez-vous médical ou des démarches administratives.

Cohésion sociale

Aide humanitaire internationale

Soucieuse d'offrir le meilleur accompagnement possible aux projets d'aide au développement qu'elle soutient, la Commune de Collex-Bossy s'est associée depuis 2022 à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

En 2022, des subventions ont été versées aux associations et organismes suivants :

- > Fédération genevoise de Coopération, aide pour le Bénin Madagascar Colombie
- > Association Singla-Népal
- > Save the Children Suisse, aide pour Madagascar à la suite d'un cyclone
- > Chaîne du Bonheur, Ukraine
- > Chaîne du Bonheur, Pakistan inondations

Le montant alloué à l'aide humanitaire internationale et des aides d'urgence s'est élevé à 16'200 F en 2022.

Aide sociale nationale

En 2022, des aides ont été versées aux associations et fondations suivantes :

- > RE FO087, Fédération genevoise des jardins familiaux
- > Association Firefly festival
- > Association du Pregny Alp Festival
- > Hôpiclowns, dons en lien avec l'action vœux 2022 de l'exécutif
- > Centre de liaison des ass. féminines genevoises CLAFG
- > Association Plein-les-Watts, festival 2022
- > Corps de Musique de Landwehr
- > Association ADN Projet
- > Fondation Eduki
- > Fourchette Verte
- > Association Les Férus de l'histoire
- > Association Central Geneva Wing Tsun, subvention

- > Association Suisse Romande, assistante sexuelle et handicaps, Corps solidaires
- > Association Escapade Familiale 2022A
- > Fondation Partage, subvention
- > Terre des hommes Suisse
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Association Chapel Festival
- > Fondation Ensemble
- > Centre d'appui scolaire
- > Association SUN, students' United Nations
- > Samaritains section Versoix et environ, subvention annuelle
- > RE FF1131, Association Genève débat
- > Choeur Epsilon

Le montant engagé pour l'aide sociale nationale s'est élevé à 10'000 F. Une aide d'urgence à l'Hospice générale a été apportée pour l'Ukraine pour un montant de 3'000 F.

Action sociale communale

L'action sociale communale vise également à maintenir et renforcer le lien avec la population en général, les jeunes et les personnes âgées en particulier, par des animations diverses.

Une tulipe pour la vie

La campagne «1 tulipe pour la vie», projet coordonné par l'association l'AiMant Rose depuis 2018, a permis de faire éclore des centaines de milliers de tulipes, dans la proportion de 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches (1 femme sur 8 étant atteinte par le cancer du sein en Suisse). La couleur rose symbolise mondialement les personnes atteintes par le cancer du sein et la lutte contre ce fléau.

Comme chaque année la commune de Collex-Bossy a participé au projet de «1 tulipe pour la vie», projet coordonné par l'association l'AiMant Rose depuis 2018. Cela a permis au printemps 2022 de voir éclore à la Fontaine de Bossy et à l'Auberge de Collex de belles tulipes roses et blanches.

Proche aidant

Chacun peut être amené à être proche aidant d'un parent, d'un enfant, d'un ami, d'un voisin. Il s'agit d'un engagement souvent lourd et intense. Il est donc primordial de prendre en compte ses propres besoins et de ne pas hésiter à recourir aux aides et aux soutiens qui existent dans le canton.

C'est pourquoi il nous semblait important d'informer la population sur un sujet qui peut toucher tout le monde.

En partenariat avec la Haute école de la Santé ainsi que la PAGE (Proche Aidance Genève), un atelier sur le thème de «quelles aides pour aider» devait avoir lieu en septembre 2022, faute de participants, malheureusement ce dernier a dû être annulé.

Les salons d'été

C'est après quatre ateliers que trois salons d'été, réalisés à partir de palettes en bois réutilisées, ont vu le jour grâce au travail de quatre résidents de la Fondation Ensemble, accompagnés de deux de leurs superviseurs (responsable et apprenti) et de quelques habitants de la Commune.

Ces salons d'été ont été à la disposition de tous dans le périmètre du centre communal pour toute la saison estivale. Les salons ont été vendus à la fin de l'été et les revenus entièrement reversés à la Fondation Ensemble.



Vœux de la Mairie

L'année, qui commence traditionnellement avec les vœux de la mairie, aura encore subi l'actualité et ce moment fort apprécié des Collésien-ne-s et des Bossiotes s'est vu annulé encore une fois. L'Exécutif a choisi de souhaiter ses traditionnels vœux par le biais d'une vidéo publiée sur le site internet communal et sa page Facebook. Dans ce cadre, il a également choisi de soutenir l'association Hôpiclowns. Chaque visionnage de la vidéo des vœux fournissait un franc de soutien. La vidéo ayant été visionnée 386 fois, c'est la somme de 386 F qui a été remise à l'association, qui a adressé de chaleureux remerciements à la Commune.

Flambée des sapins

En 2022, les sapins de Noël ont dû attendre la fin de l'hiver pour être brûlés. Pour l'occasion, ils ont été accompagnés par le bonhomme hiver, ingénieusement fabriqué par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex. Une animation musicale par le chanteur Chess'co et une petite restauration ont complété ce moment chaleureux que la population apprécie de plus en plus au fil des ans.

Promotions scolaires

C'est sous le thème de la nature que les élèves du primaire et du Petit Chevalier ont défilé sous le traditionnel torride soleil des promotions scolaires le samedi 2 juillet 2022. Suite au cortège, la salle communale s'est trouvée remplie pour applaudir le magnifique programme des chants des enfants. Les quelques larmes d'émotion des parents n'ont pas échappé à l'œil bienveillant de notre photographe. 135 enfants passent le cap dont 17 promus pour la grande aventure du Cycle d'orientation. Cela se célèbre!

À Collex-Bossy, ce sont les manèges – offerts par la Mairie – les stands de nourriture et un DJ qui ont rythmé cette célébration, tout ceci couronné de splendides maquillages. La soirée s'est terminée en dansant sur les airs de DJ Score. Grâce à la participation en nombre des associations communales, une grande variété de nourriture a été propo-

sée pour régaler toutes les papilles. La Mairie tient à remercier toutes les associations et les personnes ayant contribué à la réalisation de cette belle manifestation.

Fête nationale

La tête dans la sciure, les oreilles remplies de notes de musique et les yeux brillants, c'est comme ça que nous avons célébré la Fête nationale à Collex-Bossy en 2022. Le programme de la soirée fut rythmé par une magnifique démonstration de lutte suisse et par de la musique grâce à l'accordéoniste Olivier Emonet, la Société musicale de Ferney-Voltaire et le groupe rock Hits in the box.

La partie officielle a vu le maire, Monsieur Ricardo Muñoz, évoquer les actualités de la Commune et de plus loin. Comme de coutume, le pacte a été lu, cette année par la présidente du Conseil municipal, Madame Sylvie Malherbe, et l'assemblée a entonné la Prière Patriotique et l'Hymne national. Enfin, c'est notre invité Monsieur Michel Balestra, président du Conseil d'administration des Services Industriels de Genève, qui a pris la parole.

La Mairie tient à remercier l'Amicale des Pompiers pour la gestion complète de la restauration et de la buvette ainsi que toutes les personnes ayant contribué au succès de cette manifestation!

Nettoyons notre village

En ce samedi 1er octobre, six équipes de téméraires, bravant la pluie pour faire de notre village un lieu propre et accueillant pour tous, ont ramassé 56 kg de déchets! Au final, slips et barre de fer ont été les déchets les plus originaux.

Pour la première année, l'événement s'est étendu avec un chaleureux repas canadien où de belles rencontres d'habitants nouvellement arrivés sur la commune ont pu se faire, ainsi que la possibilité de réaliser des Bee's wrap (textile ciré pour la conservation d'aliments qui remplace le film plastique), la découverte de nouvelles techniques de compostage permettant d'éviter les odeurs et ainsi les animaux rôdant autour des composts.

Manifestations communales

Première fête du four à pain

C'est un moment chargé en émotions que les habitants de Collex-Bossy, ainsi que plusieurs curieux venus de communes parfois lointaines, ont vécu ce samedi 8 octobre 2022. Après plusieurs années de fermeture et au prix d'importants travaux de remise en état, le four à pain communal a repris du service.

Grâce à l'engagement et au dévouement des bénévoles, membres de la Confrérie de l'Épée-de-Bossy-sur-Collex, qui ont dû suivre au préalable une formation spécifique, petits et grands ont pu savourer des fournées entières de pain artisanal, de succulentes pizzas et des desserts faits maison. Au-delà de ces prouesses culinaires, ce sont bien les moments de partage et de convivialité que les participants retiendront de cet événement. Des habitants rassemblés pour fêter un objet patrimonial, qui rejoue pleinement son rôle de point de ralliement intergénérationnel dans le village.

C'est donc une première pleinement réussie, que nous nous efforcerons de reproduire afin que le four à pain communal continue de vivre et de rassembler.

Ferme Gindre-Constantin: pose de la première pierre

Au terme de la première partie de la rénovation du bâtiment, soit la fin du gros œuvre, la Commune a décidé de fêter l'événement le mercredi 9 novembre, et cela en deux parties: la première avec le bouquet de chantier en présence des ouvriers et des personnes impliquées dans ce projet, et une seconde partie, ouverte à la population, permettant une visite sécurisée des lieux.

Cet événement fut un moment mémorable. Habituellement, il a lieu lors de la construction d'un nouveau bâtiment où une capsule temporelle de la taille d'une boîte est enfouie dans la terre. Elle a pour but de témoigner de la période de sa construction par des preuves destinées aux générations futures. Il était prévu d'adjointre l'ensevelissement

de cette dernière à la manifestation. Malheureusement, les mauvaises conditions météorologiques ont empêché cet enfouissement. La rénovation de la Ferme est un tel événement pour Collex-Bossy que le Conseil municipal a souhaité réaliser cette tradition.

La presse du jour, les plans du projet, une pièce de monnaie de 5 F, la carte de visite des interlocuteurs principaux, les livres historiques de la Commune et une clé USB contenant les sons de Collex-Bossy y ont été déposés. La surprise reviendra aux générations futures de découvrir cette capsule et tout son contenu.

Calendrier de l'Avent 2022

En raison de l'annulation du calendrier de l'Avent en 2021, deux résidentes bénévoles et dévouées ont pris l'initiative d'organiser une édition en 2022.

Cette année encore, le calendrier a rencontré un grand succès, malgré la féroce compétition du monde du football! Il nous a permis de retrouver des habitués fidèles tout en accueillant de nouveaux participants qui ont découvert cette charmante tradition et qui se sont promis d'y revenir. Nous avons déjà hâte de la prochaine édition prévue pour 2024.

Fête de l'Escalade

Et c'est ainsi que périrent les ennemis de la république! En ce vendredi 10 décembre, la traditionnelle soupe de légumes a été servie par la Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex et les enfants ont pu défiler devant toute la salle lors du concours de déguisements organisé par l'APE. La grande marmite en chocolat a courageusement été brisée par deux enfants choisis par le clown.

Les bricolages réalisés par les élèves de l'école primaire sur le thème du recyclage étaient à l'honneur non seulement lors du cortège, mais ils ont été récupérés par la suite par le personnel communal afin de décorer la salle communale. Un grand merci pour leurs réalisations!

Décorations de fin d'année

Cette année encore, nos lutins anonymes ont accompli des merveilles au bourneau en créant une scène de joyeux enfants s'amusant dans la neige à côté d'un adorable bonhomme de neige. Le tout était agrémenté de pommes de pin scintillantes et de guirlandes lumineuses, apportant ainsi une touche de féerie dans cette période sombre et froide de Noël.

Le sapin situé au rond-point de la pomme a arboré fièrement ses boules rouges et or, comme il le fait chaque année. Cependant, en accord avec les

directives de la Confédération qui recommandent de réduire la consommation d'électricité cette année, la décision a été prise de ne pas illuminer la mairie avec les traditionnelles guirlandes lumineuses.

↓ Féerie d'hiver créée par quelques lutins du village que la Mairie remercie chaleureusement.



Activités culturelles

Bibliobus

Le bibliobus stationne trois heures, un mercredi par mois, sur le parking en face du local de la voirie.

En 2022, le bibliobus a accueilli 225 personnes (contre 209 en 2021). Cinq nouvelles inscriptions ont été enregistrées. Le total des prêts d'ouvrages, adultes et jeunesse confondus, s'est élevé à 920, soit une baisse de 23% par rapport aux 1'199 prêts de 2021, répartie entre les prêts jeunesse et les prêts adulte.

Le service est gratuit pour les habitants et la contribution communale s'élève à 3'873 F.

Chapelle, centre culturel Collex culture

En 2022, la saison culturelle a poursuivi sa dynamique de changement, conformément aux initiatives de la Commission Cohésion Sociale et Culture. La saison précédente, 2021-2022, s'est achevée en juin, et la nouvelle édition, 2022-2023, a débuté en septembre.

Le début de l'année a été marqué par des préoccupations sanitaires, ce qui a conduit la commission à reporter les deux premiers concerts prévus. Néanmoins, malgré ces défis, voici un aperçu des événements culturels qui ont eu lieu au cours de l'année 2022, en combinant les deux saisons, mais en excluant la célébration des 30 ans de la chapelle :

- > Un spectacle pour enfants
- > Deux expositions
- > Une pièce de théâtre, jouée en extérieur
- > Six concerts : du jazz, de la chanson française, du reggae, de la musique de chambre, de la musique du monde et un chœur qui a interprété le Requiem de Mozart

Les 30 ans de la rénovation de la Chapelle

Un autre événement majeur (qui aurait dû avoir lieu en 2021) était la célébration du 30e anniversaire de la rénovation de la Chapelle de Collex. Sous un soleil éclatant, un véritable marathon musical s'est étalé sur deux journées, offrant une profusion de concerts, de danses et de spectacles, le tout agrémenté d'une magnifique exposition des créations des élèves de l'école, toutes inspirées par la chapelle. Cette célébration a comblé de bonheur aussi bien les petits que les grands.

La partie officielle de l'événement s'est déroulée en présence du Conseiller d'État Thierry Apothéloz, qui a notamment la charge de l'Office cantonal de la culture. Madame Anita Nebel, ancienne adjointe de la commune et éminente spécialiste de l'histoire de la chapelle, était également présente pour partager son expertise. La soirée s'est prolongée avec un concert envoûtant des Snappers, dont les voix ont fait résonner les murs de la chapelle et nous ont transportés dans des rythmes endiablés.

Le deuxième jour a été une succession ininterrompue de performances, débutant dès le milieu de l'après-midi et se poursuivant tard dans la soirée. Les festivités ont alterné entre la scène intérieure et l'espace extérieur, offrant un concert de l'Harmonie de Genthod-Bellevue, un spectacle destiné aux enfants, une initiation à la danse, un spectacle de percussions et deux concerts, l'un de jazz italien et l'autre de rock.

Ces deux journées ont été l'occasion de rappeler l'importance de la culture dans la vie de chacun et de souligner la chance que la commune a de disposer d'un lieu aussi exceptionnel pour la faire vivre.

Programme culturel des 4 communes

À la fin de l'année 2021, dans le but de relancer les événements culturels après la pandémie, les magistrats des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy ont mis en



↑ Skander Chahlaoui, Bernard Fracheboud, Thierry Apothéloz et Ricardo Muñoz aux 30 ans de la rénovation de la Chapelle.

place un outil de communication regroupant l'offre culturelle de leurs municipalités. Ils ont ainsi élaboré un dépliant récapitulant les événements culturels pour chaque semestre, et ce dépliant a été distribué à tous les foyers de ces communes.

Des éditions ont été réalisées pour le premier et le second semestre, et compte tenu du succès de ce projet, des éditions pour les années suivantes sont d'ores et déjà prévues. Cette initiative a permis de promouvoir la richesse culturelle de ces localités et de rassembler la population autour d'événements culturels passionnants.

Sécurité

Patrouilleurs scolaires

Pour la cinquième année consécutive, deux patrouilleurs scolaires, Laurent Gitton et Ali Dast Nazar, ont travaillé en alternance matin et après-midi sur le passage piétons de l'école.

Les patrouilleurs ont pour responsabilité d'assurer une traversée sécurisée de la route de Collex pour les écoliers. Leur rôle est également d'offrir à ces derniers une présence familière et un rappel des règles de la circulation.

Défibrillateurs et premiers répondants

En plus du défibrillateur déjà installé au centre communal, la Commune a fait installer deux défibrillateurs supplémentaires, l'un à Bossy vers l'éco-point et l'autre au Manège de Machefer.

Le premier est alimenté par une borne indépendante rechargée par un panneau solaire intégré.

Quant au second, grâce à l'excellente collaboration avec le Manège de Machefer qui offre généreusement l'électricité servant à l'utilisation de l'installation, il offre un service d'urgence de proximité.

Une soirée d'information proposée par la Commune en collaboration avec l'association Save a Life a permis de sensibiliser les personnes présentes au rôle de premier répondant afin d'inciter la population à acquérir les connaissances nécessaires à la manipulation des défibrillateurs et ainsi réduire le risque de décès en cas d'accident cardiovasculaire qui pourrait avoir lieu sur le territoire communal.

Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)

L'année 2022 aura été celle de la célébration des 90 ans de notre Cdt retraité Raymond Artique, des 10 ans de service de notre Sap. Skander Chahlaoui, d'une activité intense sur le front de la création du Groupement Service d'incendie et de secours (SIS), du remaniement des formations, de la mise en place du concept PRU qui constituera le dernier



rempart et point de chute pour la population dans le cadre d'une panne électrique majeure et du remplacement des tenues de feu. Toutes ces activités nous ont occupés durant l'année.

La partie formation nous a donné du fil à retordre. Il a fallu revoir toutes les formations de base, qui seront dévolues au groupement SIS dès 2023 et dont la grande majorité s'opérera dorénavant en multi-sites (centre d'instruction et de formation du SIS et casernes SPV). Notre traditionnel centre de formation de l'Office cantonal de la population et des affaires militaires (OCPPAM) à Bernex vit ses dernières heures avec les dernières formations pour les cadres, avant que ces dernières ne rejoignent le groupement SIS en 2024. Concernant la formation en interne et les exercices, la Compagnie a pu se maintenir à un excellent niveau et notre capacité d'intervention pour les travaux en hauteur s'étoffe.

La Compagnie s'est mobilisée pour répondre aux standards de la Protection Civile en vue de la création de PRU (point de rencontre d'urgence en cas de catastrophe). Le concept mis en place est de garantir un poste d'accueil devant notre caserne en vue de pouvoir recevoir la population en cas de problème majeur. La compagnie sera compétente en tous temps pour répondre aux premières urgences et pour relayer aux services d'urgences les besoins dont la population pourrait avoir besoin.

Grâce aux efforts de l'État-Major, et tout particulièrement de notre premier lieutenant Marc Bezençon, nous avons pu renouveler à bon prix notre équipement individuel de protection feu qui datait de presque 20 ans.

Avec l'anticipation de chaque point, le budget de la Compagnie est resté stable et aucune concession n'a été faite sur la sécurité.

Quelques chiffres

- > 31 sapeurs-pompiers (dont 3 aspirants)
- > 155 alarmes gérées
- > 12 interventions dont 7 en collaboration avec le SIS

- > 5 interventions techniques
- > 10 assemblées d'État-Major
- > 6 exercices de Compagnie
- > 9 exercices pour porteurs d'appareils de protection de la respiration

En remerciant la Mairie de Collex-Bossy pour sa confiance et son soutien, toute la Compagnie reste à votre entière disposition et se réjouit de pouvoir encore et toujours garantir sa présence efficace en tant qu'actrice de la grande chaîne cantonale des secours. N'hésitez pas à prendre contact avec nous et à vous faire présenter nos activités.

Cdt. cap. Éric Hubmann

Protection civile, Office régional de protection civile – ORPC

L'Office Intercommunal est géré par le Major Stéphane Granger, assisté par Madame Maria Fonzo. L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du Groupement. Le Capitaine Christian Devaud est Suppléant du Commandant de l'ORPC Valavran. Il a été confirmé à ce poste par les Magistrats du Groupement lors de la séance du mois de mars 2022. L'Office se situe au 27, Rue du Village à Genthod (1294).

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- > la formation des cadres;
- > l'entretien du matériel et des constructions;
- > l'organisation de séances de coordination avec les partenaires;
- > l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, elle a :

- > été engagée au centre de vaccination de Joinville durant le mois de mars;
- > été engagée de mars à juillet dans le cadre de l'engagement Hospitium.

À fin 2022, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- > Population de l'ensemble du groupement : 38'713 habitants
- > Effectif actuel des astreints du Groupement : 173 personnes

Actuellement, l'État-major compte 19 collaborateurs.

Interventions et moments-clés en 2022

- Engagements effectués durant l'année
- > Total des cours accomplis : 1'634 jours effectués
- > Cours répétition : 774 jours cumulés (CR)
- > Cours de cadres : 78 jours cumulés (CR)
- > Rapports État-major : 76 jours cumulés
- > Heures isolées (jours) : 62 jours cumulés
- > Catastrophes : 644 jours cumulés

Les cours des divers services

- > Cours Constructions printemps et automne ;
- > Cours Assistance CPA (contrôle périodique des abris) ;
- > Cours Appui printemps et automne avec diverses réalisations d'aménagements ;
- > Cours PBC (protection des biens culturels) : visite de la Collection Ami-Argand
- > Cours Télématique (sirènes mobiles / Refresh Polycom) et support au Suivi pour notre structure IT
- > Cours Matériel (inventaire / maintien en pleine valeur et finalisation système code-barres)

Le Service des Constructions était engagé cette année pour un CPC, contrôle périodique des constructions, qui se fait tous les 10 ans. Préparation au printemps et contrôle à l'automne. Cette équipe, composée de 8 astreints, mérite toute notre reconnaissance pour le travail qu'elle exécute en sous-effectif depuis plusieurs années déjà, et

ce n'est pas la réforme 2021 qui va améliorer cette situation.

Le Service Assistance CPA a réalisé cette année ses contrôles des abris chez les particuliers. C'est avec environ 180 abris visités, et un taux relativement faible de défauts que nous constatons une recrudescence d'abris de bonne qualité sur l'ensemble des communes du Groupement ORPC Valavran, et une nette amélioration de l'entretien de ces abris par les propriétaires. Certes, la configuration politique actuelle nous aide bien. Une planification d'attribution a également été réalisée, afin de dénombrer les places protégées et contrôler le taux respectif pour toutes les communes du Groupement.

Une seconde partie du Service Assistance, dédié à la population, a réalisé le montage entier des lits de la construction de l'école de Genthod. Ce ne sont pas moins de 470 lits qui ont été réalisés en l'espace de 2 jours. En même temps, et afin de varier les plaisirs, cette équipe a été dédiée durant une après-midi, à monter un point de distribution de pastilles d'iode à la population, le tout avec succès.

Le Service Appui s'est distingué cette année lors de divers chantiers, à Pregny-Chambésy pour la rénovation des barrières de l'étang des écrevisses, la remise en état des bordures de la rivière ainsi que quelques aménagements sur ce site. En parallèle, une seconde équipe œuvrait dans le parc Lullin afin de remettre en état le chemin bordant la route du Saugy, dans sa partie inférieure. Une troisième équipe nettoyait le lit du Brassus, à Céligny, de toutes les branches et troncs d'arbres tombés durant l'hiver.

À l'automne, c'est l'autre moitié de la section Appui qui s'est illustrée en réalisant tout le réaménagement de la descente vers le Gobé, à Pregny-Chambésy, ainsi que la rénovation des sols de la partie se dirigeant vers la commune de Bellevue. Quelques arbres ont été abattus, et des troncs au sol ont été débités et livrés au dépôt de voirie. Là aussi, des petits aménagements ont été créés pour les promeneurs. Une seconde équipe travaillait d'arrache-pied afin de débiter de gros troncs entravant les bordures du Brassus à Céligny et une troisième équipe réaménageait la par-

tie inférieure du parc Lullin, vers les tennis, sur la commune de Genthod.

Le Service PBC, durant son CR d'automne, s'est penché sur la collection Ami-Argand à Versoix, afin d'analyser la méthodologie de mise sous protection en cas de catastrophe, d'incendie ou autre. Fort d'une excellente collaboration avec les responsables du patrimoine versoisien, de nombreux points ont pu être mis en évidence, afin que nos collaborateurs puissent poursuivre avec l'élaboration de la documentation appropriée pour cette collection.

Le Service Télématique se charge de l'essai des sirènes chaque année ainsi que de l'ensemble de notre parc Polycom. Des rappels ont été dispensés à nos collaborateurs durant les CR, et une aide importante a été apportée à notre service Technologie de l'information (IT) pour le changement de notre serveur.

Le Service Suivi se charge principalement de la partie IT. Ils ont été très occupés cette année par le renouvellement de notre serveur ainsi que le déploiement d'un réseau tout neuf pour notre poste de commandement de Valavran.

Le Service Matériel se charge de l'inventaire et de l'entretien de notre assortiment de matériel. Nous avons déployé notre système de gestion par code-barres cette année, et c'est une grande satisfaction de pouvoir travailler avec un outil performant et entièrement développé en interne, grâce à la collaboration de plusieurs services.

Le Service Cuisine s'est chargée du ravitaillement de nos troupes durant les grands cours de répétitions, à la plus grande satisfaction de nos astreints.

Le Service Transports a eu passablement de travail cette année avec des interventions importantes sur quelques-uns de nos véhicules. Mais ce fut également le moment, grâce à l'appui de nos Magistrats, d'entamer une transition énergétique avec le remplacement d'un vieux bus diesel par un véhicule de même capacité, mais 100% électrique.

Finalement, un engagement nous a occupé de mars à juillet, durant lequel toutes les constructions

de notre Groupement Intercommunal ont été équipées en vue d'accueillir de la population, des personnes sinistrées ou des personnes en quête de sécurité. Ce fut l'occasion de démarrer des travaux de rénovation dans la perspective d'augmenter la capacité d'accueil dans une construction, de refaire les devantures et accès dans quelques constructions, de préparer le matériel sanitaire pour l'accueil de personnes, tout comme la partie administrative afin de gérer l'occupation des abris. Enfin, ce sont 644 jours de services qui ont été assignés à cette mission et nous ont permis d'approfondir certains dossiers et améliorer considérablement notre capacité opérationnelle.

Je tiens à féliciter l'ensemble de l'état-major de l'ORPC Valavran qui, par son soutien et son engagement, fait de notre structure un magnifique outil prêt à relever les défis sécuritaires que nous serions susceptibles de rencontrer sur nos communes. Mais également remercier les astreints qui répondent très favorablement à nos convocations et qui, durant leurs CR, répètent les gestes d'urgence, acquièrent les connaissances pour l'utilisation d'engins et les comportements à adopter pour affronter presque toutes les situations.

Félicitations à tous et merci pour cette collaboration qui fait le succès de notre Groupement, et porte son écho loin à la ronde.

Stéphane Granger, commandant ORPC

Vincent Hornung (Céligny), président de Groupement

Philippe Pasche (Pregny-Chambésy), vice-président du Groupement

→ ORPC Valavran
Rue du Village 27
1294 Genthod
office@orpcvalavran.ch
www.orpcvalavran.ch

Aménagement du territoire

Plan directeur communal (PDCom)

En 2022, la révision de notre PDCom s'est poursuivie avec l'élaboration d'un document qui a été soumis aux différents services de l'État dans le cadre de l'enquête technique.

Pour mémoire, le PDCom de Collex-Bossy a été élaboré en 2009 et une révision est nécessaire suite l'adoption par le Grand conseil du plan directeur cantonal 2030. Un plan directeur de l'énergie et un plan directeur des chemins pour piétons ont été joints au PDCom de 2009.

Parcelle des Houchettes

Suite à l'adoption par le Grand conseil en 2021 de la modification de zone de la parcelle des Houchettes, le Conseil municipal a étudié les possibles variantes pour la construction de ce périmètre en répondant à la question «qui construit, qui gère».

À la suite de la révision des zones en vigueur, le développement du quartier peut maintenant reprendre son cours. Les exécutifs travaillent actuellement sur un projet englobant diverses options visant à définir les paramètres de ce développement, notamment en ce qui concerne l'offre de logements destinés aux personnes âgées. Les membres du Conseil municipal seront sollicités pour émettre leur avis sur cette question une fois que ces différentes options auront été étudiées en détail.

Forêts

L'association des propriétaires de forêts, de laquelle la Commune est membre, a continué de gérer la coupe de bois de la commune suivant un plan d'entretien établi.

Subventions Eco21

Durant l'année 2022, 42 demandes de subventions dans le cadre du règlement communal Eco21, instauré en 2020, ont été accordées, dont

- > 14 subventions énergie (pompes à chaleur, photovoltaïque);
- > 26 subventions mobilité, pour des vélos électriques et cargo et abonnement CFF;
- > 2 subventions pour la réparation d'un appareil ménager.

Trophée SIG de la transition énergétique 2022

Les travaux entrepris par la Commune pour une amélioration drastique de la performance énergétique du patrimoine communal se voient honorés de deux trophées décernés par les SIG. Le remplacement d'une citerne à mazout par un système de pompe à chaleur et de panneaux photovoltaïques, le soutien à deux centrales hydro-électriques, l'offre d'accompagnement aux propriétaires pour l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation de la chaudière à bois communale chauffant cinq bâtiments et l'extinction de l'éclairage public sur toutes les routes communales sont les exemples concrets de cette transition énergétique tant attendue. Les Autorités de Collex-Bossy sont honorées de recevoir ces deux trophées de la transition énergétique et tiennent à remercier les SIG. La Commune voit cela comme un tremplin qui la motive à continuer dans cette direction.

Programme Eco'Illex-Bossy

La Commune a lancé en 2022, le programme «Eco'Illex-Bossy, tout (ou presque) sur la transition écologique!» L'objectif principal de ce programme, qui se renouvellera d'année en année, est de sensibiliser et engager non seulement la population, mais aussi l'administration, à faire sa part sur toutes les thématiques liées à la transition écologique. Cette année, les priorités de l'agenda communal sont la pacification des routes, la réduction des déchets à la source et le renforcement des liens multigénéra-

tionnels. Du Zéro Déchet, avec le programme « Mon École Zéro Déchet » qui a débuté en septembre avec l'école primaire, à l'accompagnement d'installation de panneaux photovoltaïques, en passant par l'incitation à la mobilité douce grâce aux subventions et la préservation de la biodiversité par des ateliers de sensibilisation, la Mairie s'engage à fédérer les actions concrètes visant à atteindre les objectifs du « Plan Climat Cantonal 2030 », de « Mon Pacte climatique 2022-2025 » avec SIG et du programme législatif 2020-2025 de l'Exécutif.

Déchets

Bulletin statistique

Un bulletin statistique des déchets de Collex-Bossy a été distribué en tous-ménages aux habitants au mois de décembre 2022. Ce dernier, consacré aux résultats obtenus par la commune en 2021, a également détaillé les indicateurs pris en compte par l'administration communale pour suivre les efforts consentis par les habitants, a comparé les années 2017 à 2021 et a proposé des astuces pratiques pour concrètement prévenir la production de déchets.

Récupération des déchets

- Trois éco-points communaux sont à disposition:
- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > Sur la place de l'ancienne laiterie à Bossy

Ces trois espaces, constitués de bennes enterrées, permettent la récupération des déchets valorisables tels que PET, verre, papier, alu, fer-blanc, piles et les capsules de café. Ces éco-points offrent un libre accès tout au long de la journée.

Aires de compostage

- Trois aires sont à disposition:
- > Chemin des Houchettes
- > Ch. du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Il est rappelé que tous les restes alimentaires cuisinés sont strictement interdits. Seuls les déchets de jardin sont autorisés. Les déchets alimentaires sont collectés porte-à-porte.

Recyclage

Pour la commune, la récupération se traduit par les poids moyens suivants (par habitant en kg/an):

Ordures ménagères incinérées	156.7	↘
Verre	32.9	↘
Papier	34	↘
Déchets de cuisine	18.2	↘
Divers (PET, aluminium, fer blanc, textiles, capsules de café)	8.7	↘
Encombrants et ferrailles	5.0	↗

Dans l'attente de l'approbation par le Canton, ces valeurs sont provisoires.

L'année 2022 confirme l'analyse de 2020, liée au semi-confinement de la crise sanitaire. En effet, les chiffres de 2022 retrouvent, à quelques différences près, une similarité avec les chiffres de 2019. Depuis 2018 (instauration de la levée porte-à-porte des déchets de cuisine), une augmentation s'est vue jusqu'à 2022, où une soudaine diminution des déchets de cuisine est observée.

Tournée des encombrants

En 2022, la Commune a reconduit la prestation de levée des déchets encombrants et ferrailles deux fois dans l'année, les matins des jeudi 1er juin et 2 novembre.

Pour éviter que des meubles ou autre matériel en bon état ne soient jetés, la Mairie encourage à contacter les œuvres caritatives ou à consulter les sites internet de dons ou de vente d'objets de seconde main.

Décharge de type A

Lors d'un Conseil municipal de la commune de Bellevue qui s'est tenu le 8 mars 2022, les conseillers municipaux bellevistes ont accepté une résolution favorable à cette décharge. L'unité belleviste-collésienne d'opposition à l'implantation de cette décharge a été ainsi rompue.

Pour mémoire, cette décharge planifiée sur la commune de Bellevue est située en limite de la frontière de notre commune. De ce fait, nous ne sommes pas l'interlocuteur privilégié de l'État de Genève. Néanmoins, le dialogue avec le conseiller d'État en charge de ce dicastère est maintenu et la commune œuvre dans le sens de la résolution votée le 7 juin 2022 par le Conseil municipal et qui demande :

- > De rester vigilant au sujet de la production du nouveau plan de zone de la décharge (PDZ), afin de réagir et produire des observations sur le PDZ dans les délais impartis
- > D'obtenir, auprès de l'État, l'étude de l'Université de Lausanne, portant sur l'état initial du site et sur les projections prévues par rapport aux poussières liées à l'exploitation de la décharge.
- > D'informer sans délais le Conseil municipal puis la population sous la forme d'un tout ménage de la publication du nouveau PDZ dans le but que la population puisse transmettre ses observations dans les délais impartis.
- > De ne signer aucun accord avec le GESDEC ou les porteurs de projet au sujet de la décharge sans préavis de la commission Territoire et du Conseil Municipal
- > De travailler en étroite collaboration avec les membres de la commission sur tout projet de convention et autres en lien avec cet objet.
- > D'identifier et de prendre contact avec des spécialistes expérimentés et indépendants (s'assurer qu'il n'y ait aucun conflit d'intérêt) dans les Etudes d'Impact sur l'Environnemental (EIE) sur les décharges et/ou des contre-experts pour analyser la nouvelle EIE afin de pouvoir s'opposer ou proposer, si nécessaire, des mesures de modération des impacts sanitaires correspondant à l'état de la technique.
- > De mettre en place une stratégie permettant, à chaque étape procédurale, d'intervenir vigoureusement voir de manière bloquante, dans le but d'encourager l'État de Genève à devoir négocier avec la commune de Collex-Bossy.
- > De faire valoir les intérêts des communiens dans le cadre de la procédure d'observation : les principaux focus auront trait au respect du droit de la protection de l'environnement.
- > En cas d'exploitation, de s'assurer du contrôle, via des analyses effectuées par l'État, de l'impact des nuisances sur l'humain et l'environnement.

ment. Les poussières et le bruit seront particulièrement analysés.

- > De garantir à ce que l'État veille que les poussières fines ne dépassent pas les valeurs limites définies dans les annexes de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).

Décharge de type D/E

À la suite du choix du canton de construire une décharge de type D/E sur la commune de Satigny, le tribunal a accordé l'effet suspensif aux propriétaires concernés. Pour mémoire, Satigny est un des sites retenus pour remplacer la décharge de Chatillon. Collex-Bossy et Versoix sont aussi des territoires où des sites ont été localisés. C'est pourquoi, les habitants de Collex-Bossy se sont associés aux initiateurs pour recueillir des signatures pour l'initiative constitutionnelle «OUI au recyclage des déchets non biodégradables».

Mobilité

TPG

Noctambus

En 2022, la commune a versé une subvention de 4'963 F pour le Noctambus.

Subvention abonnement annuel Unireso

Dans le cadre du soutien à la transition énergétique (Eco21), la Commune de Collex-Bossy a subventionné les abonnements annuels pour les transports publics (Unireso). Une subvention de 50 F a été accordée à toute personne résidant sur le territoire de la Commune. En 2022, 126 personnes ont bénéficié de cette subvention (90 abonnements juniors, 29 abonnements adultes et 7 abonnements seniors) pour la somme totale de 6'300 F.

Carte journalière CFF

Depuis le mois de février 2019, il est proposé aux habitants deux cartes journalières communales plein-tarif, en deuxième classe, à faire valoir sur tout le réseau de transports publics suisse. C'est la dernière année que la commune offre à ses citoyens, deux cartes par jours au tarif de 45.- pour voyager dans toute la Suisse. Il a été vendu en 2022 408 cartes sur 730 disponibles.

Nuisances de l'aéroport

Les communes concernées par les nuisances sonores ou environnementales de l'aéroport, dont Collex-Bossy, suivent attentivement le développement du trafic aéroportuaire. Une commission, composée de magistrat-e-s des communes du Groupement de la Rive Droite du Lac (GCRDL: Bellevue, Céligny, Genthod, Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Versoix et Collex-Bossy) a été constituée pour étudier notamment l'établissement du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique – PSIA – qui traite plus particulièrement des courbes de bruit, des niveaux de pollution de l'air et des heures d'exploitation.

L'activité de l'aéroport a un impact avéré sur la santé publique du fait des nuisances sonores ou environnementales (air, sols, paysage).

La Confédération, le Canton et l'aéroport international de Genève ont la responsabilité de décider des mesures à prendre pour atteindre des objectifs contraignants en la matière.

Aménagement d'une liaison de mobilité douce

Projet d'agglomération 3 - Mesure 12-46

Pour rappel, cette mesure de projet d'agglomération, cofinancée par la Confédération et le Canton, permettra la création d'une liaison pour la mobilité douce de la route de Bois Chatton à la route des Fayards. Les études sont actuellement en cours.

Aménagement du trottoir à la route de Vireloup

Les riverains de la route de Vireloup ont pu le constater, l'aménagement d'un chemin piétonnier en matière du Salève a été réalisé entre le rond-point de la route des Fayards et le stade Marc-Burdet afin de garantir la sécurité des piétons. Profitant de ces travaux, le changement d'une conduite d'eau et l'enfouissement de la ligne électrique 18 KV ont également été réalisés durant cette période.

Réfections de diverses routes et chemins communaux

Divers entretiens routiers ont été entrepris, tant par les services de la voirie que par des entreprises externes.

Éclairage nocturne communal

Durant l'hiver 2020-2021, la Commune a procédé à une phase pilote d'extinction de l'éclairage public nocturne, entre 1h00 et 5h00 du matin, sur les chemins de la Fruitière, de la Rosière et le parking communal.

Après un bilan très positif, la décision a été prise d'étendre cette extinction nocturne à de nouveaux secteurs dès le 4 février 2022 et avec les mêmes horaires.

Les secteurs suivants sont concernés par cette mesure :

- > Hameau de Mâchefer
- > Route de Vireloup
- > Chemin des Chaumets
- > Ruelle Saint-Clément
- > Chemin Marc-Emery
- > Route d'Ornex
- > Route de la Bâtie - en coordination avec la commune de Versoix

Bâtiments du patrimoine administratif

Chaufferie à bois communale

La chaufferie à bois communale, construite en 1995 et alimentant en chaleur la mairie, la salle communale, l'école, le Petit Chevalier, la voirie, les logements «201 route de Collex» et le bâtiment de logements «Chênes Verts», est vétuste et se doit d'être remplacée.

Le projet, comprenant le raccordement de la ferme Gindre-Constantin à cette chaufferie, implique l'extension du réseau de chaleur à distance à travers la route cantonale de Collex. Pour ce faire, le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 25 janvier 2022, un crédit de construction de 1'400'000 F TTC.

La mise en place de la chaufferie à bois située dans la nouvelle école est une mesure écologique et économique favorable. Le bois est considéré comme une source d'énergie renouvelable, car les arbres peuvent être replantés pour remplacer ceux qui sont abattus. Les chaufferies à bois utilisent des granulés ou des bûches de bois pour produire de la chaleur, qui est ensuite distribuée dans le bâtiment pour le chauffage. Ce type de système de chauffage est souvent plus respectueux de l'environnement que les combustibles fossiles, car il émet moins de gaz à effet de serre.

Cependant, il est courant que des retards surviennent lors de projets de construction ou de rénovation, en particulier lorsqu'ils impliquent des infrastructures complexes comme une chaufferie. L'ensemble du système devrait être opérationnel pour la mise en chauffe des bâtiments en 2023.

Laiterie de Bossy

Le Conseil municipal a voté une résolution demandant à l'Exécutif d'initier la rénovation de la laiterie de Bossy en respectant le cahier des charges suivant :

- «Salle d'accueil» (ancienne cuisine: pièce du rez-de-chaussée avec porte extérieure et 2 fenêtres):
- > Prévoir une pièce polyvalente pouvant accueillir, selon les besoins, des réunions de travail,

des fêtes privées, des conférences (à participation restreinte), éventuellement de projections, et des consommateurs de petite restauration.

- «Cave à fromage» (grande pièce sombre ne disposant que de deux soupiraux)
- > Prévoir une pièce polyvalente, pouvant servir notamment pour des projections en tenant compte de l'absence presque totale de lumière naturelle

- «Local des pompes»
- > Prévoir une cuisine permettant une restauration simple et l'offre de boissons chaudes et froides, avec la possibilité d'aménager un équipement de cuisine semi-professionnel

- «Chambre à lait»
- > Aménager un WC sous l'escalier, équipé pour handicapés mais accessible à toutes et tous

- Étage
- > Prévoir une pièce polyvalente pouvant accueillir, selon les besoins, des réunions de travail, des fêtes privées, des conférences, des activités ludiques pour les jeunes, des expositions, des projections

- Cour arrière
- > Aménager un pavillon accueillant le local technique, un cabinet de WC unisexe et un espace de rangement, éventuellement équipé de capteurs solaires
- > Prévoir une place de stationnement réservée aux personnes handicapées

- Espace devant la Laiterie
- > Prévoir un espace permettant d'accueillir un mobilier extérieur pour des consommateurs de petite restauration

Places de jeux du Centre communal

À la rentrée scolaire en août 2022, les enfants ont eu la surprise de découvrir une toute nouvelle place de jeu qui a été conçue selon leurs préférences. Grâce à une consultation préalable les opinions et les souhaits des jeunes ont été pris en compte pour créer un espace de jeu qui répond à leurs attentes. Le résultat? Une place de jeu éblouissante qui a conquis les cœurs des petits et des grands.

La démarche de consultation des enfants a été une étape cruciale dans la création de cet espace de jeu et l'importance d'impliquer les principaux utilisateurs dans la conception du projet. Les réponses des enfants étaient enthousiastes et variées. Armés de toutes ces idées, les concepteurs ont travaillé pour donner vie à la vision des enfants. Le résultat final est une place de jeu colorée et diversifiée.

Les sourires et les rires qui remplissent maintenant la place de jeu témoignent du succès de cette réalisation.



Le budget 2022 établi par l'Exécutif et adopté par le Conseil municipal a permis la réalisation des actions planifiées et convenues entre la Mairie et le Conseil municipal.

Les comptes 2022 de la commune de Collex-Bossy bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de 457'796.74 F. Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs de 24%, alors que les charges ordinaires sont supérieures de 11%. Si l'on compare les comptes 2022 avec les comptes de l'année précédente, les charges d'exploitation sont en augmentation de 17% et les revenus sont en augmentation de 11%. Un amortissement supplémentaire de 500'000 F a pu être comptabilisé sur l'exercice 2022.

D'importantes corrections sur les estimations fiscales des années antérieures et une recette du fonds intercommunal des personnes morales plus importante qu'annoncée expliquent principalement ce résultat 2022

Le centime additionnel reste inchangé à 46.

Comptes de fonctionnement 2022 (en francs)

> Total des charges	5'267'420
> Total des revenus	5'725'217
> Excédent de revenus	457'797

Pour rappel, en 2021 le total des charges était de 4'478'977 F et celui des revenus de 5'118'795 F, avec un excédent de revenus de 639'818 F.

Budget de fonctionnement 2023 (en francs)

> Total des charges	4'812'023
> Total des revenus	4'746'310
> Excédent de charges	65'713

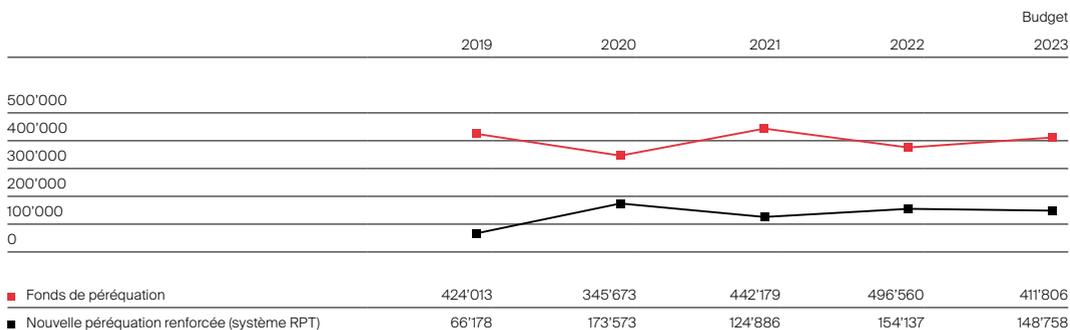
Compte de fonctionnement (en francs)

Fonction	Description	Budget 2022	Comptes 2022	Réalisé/budget 2022	Comptes 2021
Charges					
0	Administration	1'925'389	2'150'888	111%	1'848'939
1	Sécurité	291'979	255'084	87%	222'335
2	Formation	486'204	480'999	99%	654'493
3	Culture, sports et loisirs	479'453	406'443	85%	400'557
4	Santé	1'000	1'000	100%	2'496
5	Social	532'483	676'800	127%	470'594
6	Transports	294'607	190'330	65%	220'123
7	Environnement	485'842	500'744	103%	341'440
8	Economie publique	10'000	0	n/a	8'219
9	Impôts et finance	226'981	605'129	266%	309'781
	> Frais de perception 3%	110'000	124'010	113%	117'196
	> Rétrocession France	17'481	18'031	103%	13'619
		4'733'938	5'267'420		4'478'977
Revenus					
022	Administration générale	1'500	17'859	1'190%	2'341
029	Immeubles PA	30'500	35'374	116%	34'550
1	Sécurité	22'000	10'120	46%	25'784
2	École	21'174	23'794	112%	21'174
3	Culture, Sports et loisirs	27'500	27'202	99%	29'334
5	Social	28'940	81'414	281%	29'998
6	Trafic	18'000	18'399	102%	18'331
7	Environnement	3'000	17'294	576%	26'937
8	Economie	45'000	50'420	112%	44'049
9	Impôts et patrimoine financier	3'994'216	4'818'672	120%	4'886'297
	> Personnes physiques	3'574'890	4'247'974	119%	3'955'632
	> Personnes morales (sociétés)	43'032	70'159	163%	34'355
	> Péréquations intercommunales	374'294	496'560	133%	442'779
		4'690'067	5'725'217		5'118'795

Bilan au 31 décembre (en francs)

Description		2022	2021
Actif			
Patrimoine financier	Liquidités	6'931'624	10'825'651
	Comptes courants, transitoires	206'741	134'074
	Impôts à encaisser	1'730'439	1'536'721
	Immeubles et placements	13'692'441	10'663'208
Patrimoine administratif	Investissements à amortir	1'377'494	1'060'515
	Subventions d'investissement	1'320'955	1'389'877
	Participations (BCGE, SIG, Coficoge)	490'451	490'451
		25'750'145	26'100'497
Passif			
Fonds engagés	Engagements courants	1'060'374	372'436
	Emprunt	0	1'500'000
	Provision impôts estimés	310'500	306'586
	Fonds PC + infrastructure	65'775	65'775
Fonds propres	Fortune	24'313'496	23'855'700
		25'750'145	26'100'497

Évolution de la péréquation intercommunale (en francs)



- Plus d'information sur le site internet des affaires communales :
- > www.ge.ch/donnees-financieres-communes-genevoises

Patrimoine financier communal

Rénovation de l'ancienne poste

L'ancienne poste, située en face du rond-point de la pomme, au 110 route de Vireloup, qui a récemment subi des travaux de rénovation et d'amélioration de ses performances énergétiques. Ces rénovations ont eu un impact significatif sur la réduction de l'empreinte carbone du bâtiment.

Tout d'abord, le remplacement de la citerne à mazout par une pompe à chaleur est une étape majeure dans la réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Les pompes à chaleur sont des systèmes de chauffage plus efficaces et respectueux de l'environnement, utilisant l'énergie géothermique ou l'air extérieur pour chauffer ou refroidir les bâtiments.

De plus, l'isolation des murs et le remplacement des fenêtres par des doubles vitrages sont des mesures essentielles pour réduire la perte de chaleur et améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Cela permet de maintenir une température intérieure plus stable tout en réduisant la consommation d'énergie.

La pose de 50 m² de panneaux photovoltaïques est également une initiative louable. Les panneaux photovoltaïques convertissent la lumière du soleil en électricité, ce qui contribue à la production d'énergie propre et renouvelable. Le fait qu'ils aient généré plus de 1,48 mégawattheures (MWh) en juillet est impressionnant et démontre l'efficacité de cette installation solaire. De plus, cette production d'électricité à partir d'une source renouvelable contribue à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) en évitant d'utiliser des sources d'énergie plus polluantes.

Ferme Gindre-Constantin : « Une pierre deux coups »

La commission du Conseil municipal ad hoc pour la Ferme Gindre-Constantin a la charge de suivre le projet de rénovation de ce bâtiment. Son rôle est de participer à l'élaboration du concept d'exploitation, de mettre en place des synergies avec des partenaires locaux et de favoriser la communication avec

la population afin que cette dernière se sente partie prenante de ce projet.

La commission est présidée par Dorothea Noll (CBE). Le vice-président est Frédéric Betto (CBA) et les membres sont Pascal Crétard (PDCO), Maximilien Ferrillo (CBA), Sylvie Malherbe (CBE) et Sébastien Pesenti (CBE). L'exécutif est représenté par Ricardo Muñoz, maire.

La fin du gros œuvre approchant, la Mairie a convié la population à l'évènement public qui s'est déroulé le 9 novembre 2022 : Une pierre deux coups.

L'évènement a accueilli l'acte symbolique d'enterrer dans la cour une capsule temporelle lors de la pose de la première pierre, avec une verrée de l'amitié offerte à toutes les personnes présentes.

La mise en terre de la capsule temporelle, un événement tant attendu, a malheureusement dû être reportée en raison des caprices du mauvais temps.

COFICOGE et Raiffeisen

La commune possède une part sociale de 500 F à la COFICOGE (Coopérative financière des communes genevoises), et une autre de 200 F à la Banque Raiffeisen de Versoix.

Les Chênes Verts

Une part sociale d'une valeur nominale de 500 F permet de participer aux assemblées de la société coopérative «Les Chênes Verts», propriétaire de l'immeuble multi-génération, pour lequel la Commune a cédé en droit de superficie un terrain à la route de Collex pour une durée de 35 ans avec échéance en 2035.

BCGE et SIG

La commune de Collex-Bossy est engagée dans le capital de la Banque cantonale de Genève et dans le capital de fondation des Services industriels de Genève.

Association des communes riveraines de l'aéroport de Genève (ATCR-AIG)

La Commune fait également partie de l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève qui compte à ce jour 26 communes membres sur deux cantons suisses et deux départements français. L'association œuvre au respect des normes environnementales et à la préservation du cadre de vie de la population.

Information

La Mairie accorde une grande importance à l'accès à l'actualité communale par ses administrés. La communication et l'information se font grâce à divers canaux.

Collex-Bossy infos

Comme chaque année, le journal communal a paru à quatre reprises : printemps, été, automne et hiver. Il informe des différentes activités et événements qui se déroulent sur la commune. Il est distribué à tous les ménages de la commune.

Le journal est imprimé à Genève, sur du papier FSC 100% recyclé.

Site internet

Le site web de la commune www.collex-bossy.ch est le média à favoriser pour une information instantanée. Il est tenu à jour quotidiennement en ce qui concerne l'actualité communale, donne accès à des documents de base tels que les procès-verbaux du Conseil municipal et toute la communication publiée par la mairie : journaux communaux, rapports administratifs, tous-ménages, règlements et informations pratiques.

Page Facebook

Une page Facebook « Commune de Collex-Bossy » est à disposition et relaie les actualités.

Tous-ménages

En 2022, 23 tous-ménages d'informations ou d'invitations de la population et 14 tous-ménages liés à la saison culturelle (Chapelle de Collex) ont été distribués. Les collésiens et bossiotes sont invités à participer.

Rapport administratif

Il est publié une fois par année comme le demande la loi sur l'administration des communes. Une version papier est envoyée au citoyen qui le demande ; la version électronique est téléchargeable sur le site internet. Il est illustré depuis 2018 par les photographies d'Adrien Schulz.

« Ma commune, mon quotidien »

Campagne de communication, pour les communes, mise en place par l'Association des communes genevoises.

Locations de salles

Prestation offerte par la mairie aux habitants de Collex-Bossy.

Cartes d'identités

Prestation déléguée par l'Office cantonal de la population, les cartes d'identités peuvent être commandées en mairie. En 2022, 77 cartes d'identités ont été délivrées via le guichet communal. À noter que la délivrance des passeports doit se faire via l'Office cantonal de la population.

Documents Office cantonal de la population

Depuis quelques années déjà, le canton a donné aux communes la tâche de pouvoir établir pour les citoyens suisses certaines prestations :

- > Délivrance d'attestation de domicile
- > Changements d'adresse sur le territoire cantonal
- > Départs pour un autre canton ou l'étranger
- > Arrivées sur le territoire genevois

Médailles de chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois enregistrés sur le canton de Genève doivent être porteur de la marque de contrôle. En 2022, quelques 120 médailles de chiens ont été vendues.

Renseignements pratiques

Tous les renseignements, tels que :

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Passeport provisoire
- > Loi sur le séjour et l'établissement des confédérés
- > Office cantonal de la population
- > Service des légalisations
- > École
- > Restaurant scolaire
- > Petite enfance
- > Centre d'action sociale
- > Sécurité
- > Poste de police de Versoix
- > Ramonage
- > Autorisation pour manifestation publique
- > Voirie
- > Occupation du domaine public
- > Subventions Eco 21

se trouvent sur www.collex-bossy.ch ou peuvent être obtenus à la mairie.

Cimetière

Le cimetière de Collex-Bossy accueille aussi bien des concessions que des urnes funéraires. Ces dernières peuvent être déposées soit sur une tombe existante, soit au columbarium, soit au jardin des souvenirs.

En 2022, un avis concernant les tombes arrivées à échéance et devant être renouvelées a été publié dans le journal communal et la Feuille d'avis officielle, ceci afin de pouvoir commencer à mettre à jour d'un point de vue administratif les concessions et cases arrivées à échéance. À la suite de cet article, environ 70 personnes se sont manifestées. Les demandes sont en cours de traitement.

En collaboration avec le service de la cohésion sociale, le service de la voirie se charge d'entretenir le cimetière et d'accomplir des travaux suivants :

- > La creuse de fosses lors des inhumations
- > La pose de cadre après les inhumations, dans la mesure des disponibilités
- > La désaffectation des tombes

Ils procèdent également à la plantation de fleurs, à la tonte de l'herbe, au désherbage, à l'entretien des cheminements et à celui des diverses machines utilisées. Ils veillent à la bonne conformité de la pose de monuments effectuée par les marbriers.

État civil

L'arrondissement de l'état civil « Rive droite du lac », dont le siège se trouve à Pregny-Chambésy, réunit les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy et Versoix.

En 2022, à Collex-Bossy, sept personnes ont obtenu la nationalité genevoise et suisse. 4 mariages ont été célébrés.

Les membres de l'Exécutif sont habilités à célébrer les mariages civils.

- Pour plus d'informations :
- > Arrondissement de l'état civil
47 route de Pregny
1292 Pregny-Chambésy
022 758 03 20/21
etatcivil@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch

Récupération et recyclage des déchets

Tri des déchets

Levée des ordures ménagères non compostables le mardi dès 6h : Les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés dans des conteneurs. Les conteneurs ne peuvent être déposés que la veille au soir des jours de levée et doivent être rentrés dans les plus brefs délais, mais le jour-même.

Déchets de cuisine le lundi dès 6h, le mercredi dès 6h dès le 1er janvier 2022: Les déchets de cuisine sont collectés porte-à-porte.

Les habitants de maisons individuelles et d'habitats collectifs sont priés de s'équiper respectivement de bidons de levée et de containers ajourés marqués du pictogramme des déchets de cuisine. Les sacs compostables fermés doivent être déposés dans ces contenants. Ces derniers doivent être placés en bord de route la veille de la levée, au soir, et rentrés dans les plus brefs délais après la levée.

Déchets encombrants et ferrailles, certains jeux dès 6h: Les déchets encombrants et ferrailles sont levés porte à porte selon le calendrier publié en début d'année par la Mairie.

- Pour plus d'informations:
- > Retripa SA
022 341 52 00
vernier@retripa.ch

Espaces de récupération, entre 7h et 20h

- Trois espaces sont à disposition:
- > Derrière le local voirie-feu à Collex
- > Au parking du stade Marc-Burdet
- > En face du château d'eau à Bossy

Déchets de jardin

- Trois aires sont à disposition:
- > Chemin des Houchettes
- > Ch. du Crest-d'El au stade Marc-Burdet
- > Route de Bois-Chatton à Bossy

Les branches doivent être coupées à 1m de long et 20 cm de diamètre.

Centre de récupération et recyclage des déchets (ESREC des Chânat, Bellevue)

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets: Les apports des particuliers sont gratuits et non limités. Les apports des artisans et les commer-

çants ne sont pas acceptés. Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré: Déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café.

L'ESREC des Chânat reprend le petit électroménager, les écrans et les appareils électroniques qui sont encore en état de marche pour leur offrir une nouvelle vie. Ces appareils seront repris par les Établissements Publics pour l'Intégration (EPI) de Genève pour être testés, nettoyés dans leurs ateliers d'insertion et remis sur le marché auprès de partenaires caritatifs pour poursuivre leur seconde vie.

Cette initiative, proposée par le programme éco21 de SIG et l'État de Genève, vise à éviter que les appareils ne deviennent des déchets et ainsi, à préserver le climat et les ressources tout en privilégiant une économie locale et solidaire.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés: Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets d'amiante, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Les déchets professionnels ne sont pas acceptés à l'Espace de récupération des Chânat. Les micro-entreprises communales qui s'acquittent de la taxe liée à la suppression de la tolérance communale en matière de levée gratuite des déchets urbains incinérables peuvent utiliser les éco-points communaux pour procéder au tri de leurs déchets.

- Pour plus d'informations:
- > ESREC
Chemin des Chânat
1293 Bellevue
Info-Service 022 546 76 00

Renseignements pratiques

Taille des haies

La Mairie rappelle les dispositions de la loi sur les routes (L110): «Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus du niveau de la chaussée toutes branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent excéder une hauteur de 2 mètres.» et ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Les parcelles et les banquettes herbeuses doivent être nettoyées et entretenues régulièrement.

À travers la loi et le règlement cantonal sur la promotion de l'agriculture, il est stipulé que les exploitants agricoles dont les parcelles sont envahies par des organismes nuisibles qu'ils sont tenus de les éliminer. Il s'agit notamment des chardons.

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L120), entrée en vigueur en 1999, la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève lorsqu'une collecte de déchets organiques est organisée par la Commune.

Tondeuses à gazon et souffleuses à feuilles

Les souffleuses à feuilles sont fréquemment employées pour l'entretien des espaces publics et privés durant la période automnale et hivernale. Leur utilisation est cependant bruyante et peut fortement incommoder le voisinage. C'est pour cette raison qu'à Genève l'emploi de ces appareils est régi par la loi (Règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP), article 34). Celle-ci prévoit notamment une période autorisée calquée sur la saison des feuilles mortes.

L'utilisation des souffleuses à feuilles dont le fonctionnement n'est pas silencieux est autorisée uniquement du 1er octobre au 31 janvier, du lundi au vendredi entre 8h et 19h et le samedi entre 9h et 18h.

Par ailleurs, quelle que soit la saison, l'emploi de ces appareils n'est pas autorisé le dimanche et les jours fériés.

Autorisation pour travaux et dépôt sur la voie publique

Aucune tranchée pour l'installation ou la réparation de canalisations, égouts, eau, gaz, électricité, etc. ne peut être faite sur le domaine public sans une autorisation écrite de la Mairie.

Aucun matériel, quel qu'il soit, ne peut être déposé sur le domaine public communal sans autorisation préalable écrite de la Mairie.

Autorisations de manifestations publiques

La Mairie est seule compétente pour délivrer les autorisations pour les manifestations publiques organisées sur le territoire communal, conformément à la Loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). La demande doit être effectuée au minimum 30 jours avant l'événement. La mairie est aussi compétente pour autoriser l'exploitation de terrasses et buvettes. Les procédés de réclame (panneaux, banderoles, etc.) situés sur le domaine public ou visibles depuis le domaine public sont soumis à autorisation communale.

- Pour toute demande d'autorisation de manifestation (e-démarche):
- > www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Chiens

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tout l'espace du centre communal, jeux d'enfants et école. Ils sont interdits au cimetière et dans les bâtiments communaux à la laisse.

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et flore sauvages. Il est demandé de ne pas laisser les chiens souiller les trottoirs, les parcs, les cultures agricoles ou les bandes herbeuses près des habitations. En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1er avril au 15 juillet (www.ge.ch/detenir-chien/regles-promener-son-chien).

Chaque propriétaire est tenu de déneiger son pas de porte et le trottoir d'accès afin d'assurer sa sécurité et celle des autres usagers.

Piscines

Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (hypochlorite de sodium, eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter certaines mesures, notamment de vider l'eau du bassin dans les eaux usées. Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chânats.

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public le 1er mai 2017, les eaux de baignade et de piscines sont désormais considérées comme des objets usuels (www.ge.ch/qualite-eau-installations-baignade-piscines).

- Pour plus d'informations:
- > SCAV
022 546 56 00
scav@etat.ge.ch

Déneigement

Les employés communaux procèdent au déneigement des voies prioritairement utilisées par les TPG, puis des routes et trottoirs communaux.



- > AJA – Association Jeunes Actions
- > Amicale de pétanque
- > Amicale des pompiers
- > Association des parents d'élèves
- > Association du restaurant scolaire
- > Association pour la sauvegarde des intérêts de Collex-Bossy et de ses environs (ASICBE)
- > Badminton mixte
- > Chœur de la Prêle
- > Chœur Epsilon
- > Club de tennis de table
- > Compagnie des sapeurs-pompiers
- > Confrérie de l'Épée de Bossy sur Collex
- > Cours de musique
- > Cours de Pilates, Zumba
- > Football club de Collex-Bossy
- > Gymnastique dames
- > Harmonie de Genthod-Bellevue
- > Judo Ju Jitsu club de Collex-Bossy
- > Paroisse catholique de Collex-Bossy
- > Paroisse protestante des 5 communes
- > Ski club de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod
- > Société de laiterie de Bossy
- > Société de sauvetage de Bellevue-Genthod
- > Union des paysannes

Cette liste n'est pas exhaustive.

- Plus de renseignements:
- > www.collex-bossy.ch

Édition

Mairie de Collex-Bossy

Rédaction et coordination

Margarida Barros

Photographie

Adrien Schulz

Mairie de Collex-Bossy

Graphisme

Z+Z, www.zplusz.ch

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 50 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé

Mairie de Collex-Bossy

199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch
facebook.com/collex-bossy

**Heures d'ouverture
et permanence téléphonique**

Lundi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 7h30 à 11h
Jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis des
vacances scolaires

